

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LE PORTEL

(1)

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE D'OUTREAU

M14

BUDGET PRIMITIF

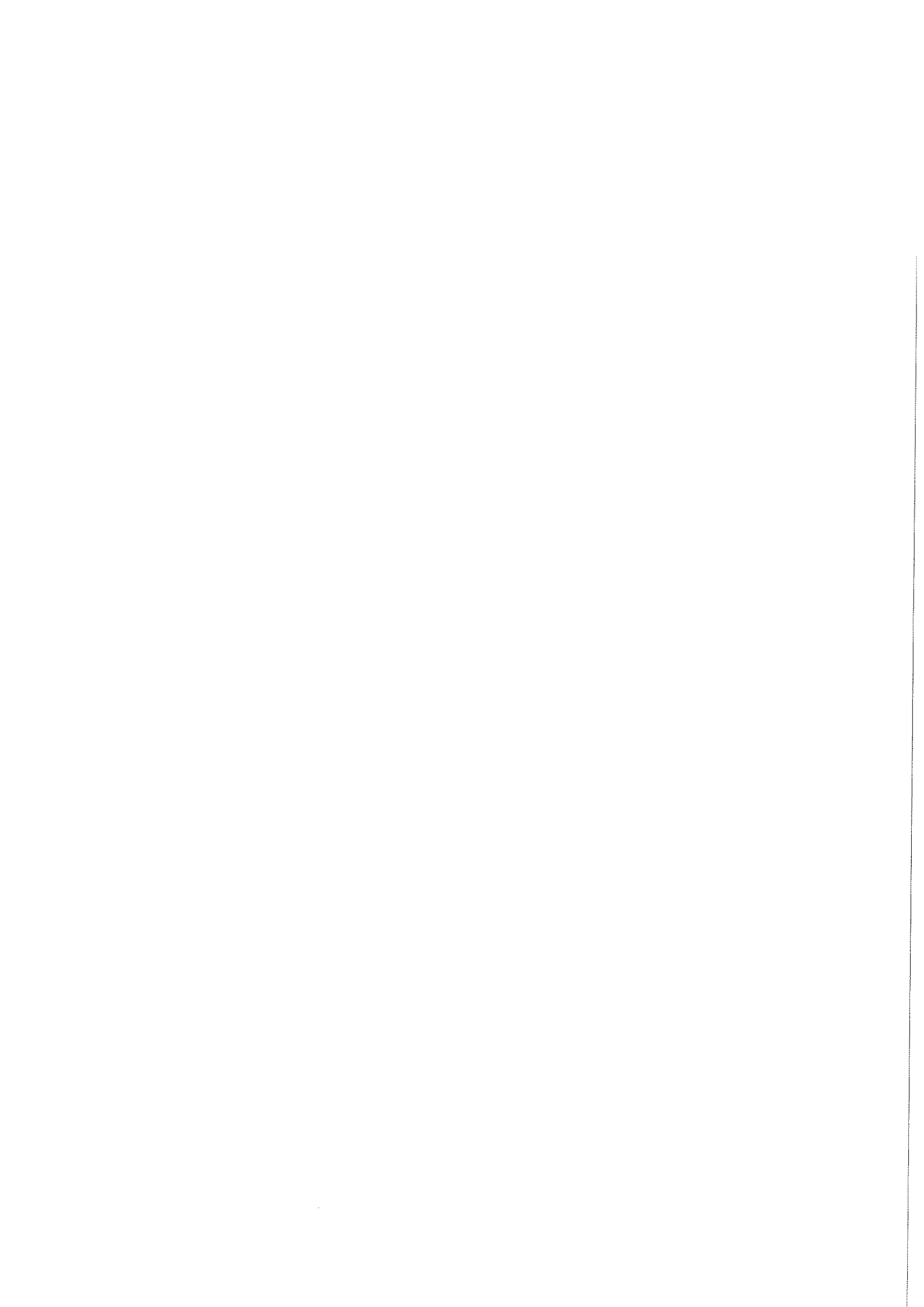
(2)

Voté par nature

ANNEE 2 012

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, supplémentaire ou d'une décision modificative



SOMMAIRE

N° Page	Libellé	Joint	Sans objet
4	I - informations générales	X	
4	A - Informations statistiques, fiscales et financières	X	
5	B - Modalités de vote du budget	X	
6	II - Présentation générale du budget	X	
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
11	III - Vote du budget	X	
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles	X	
16	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles	X	
19	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
22	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
24	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	X	
25	IV - Annexes	X	
25	A - Eléments du bilan	X	
25	A1 - Présentation croisée par fonctions	X	
64	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
65	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financier l'emprunt d'un autre organisme	X	
66	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
67	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
69	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
73	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
74	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
75	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
76	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
77	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
78	A4 - Etat des provisions	X	
79	A5 - Etalement des provisions	X	
80	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
81	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
83	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	X	
85	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	X	
87	A8 - Etat des charges transférées	X	
88	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
89	B - Engagements hors bilan	X	
89	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
101	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
102	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
103	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
104	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
105	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
105-1	B1.6 - Concours aux associations - Prestations en nature	X	
106	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
109	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
110	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
112	C - Autres éléments d'informations	X	
112	C1 - Etat du personnel	X	

SOMMAIRE

N° Page	Libellé	Joint	Sans objet
115	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
116	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
116	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
116	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
116	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
117	Etat des bâtiments communaux	X	
120	Etat des véhicules	X	
122	D - Décisions en matière des taux de contribution directes - Arrêté et signatures	X	
122	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
122	D2 - Arrêté et signatures	X	

21620667200018	Commune VILLE DE LE PORTEL	BUDGET 2012
----------------	----------------------------	-----------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	9 862,00
Nombre de résidences secondaires	116,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère: COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par habitant (Population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes	3 479 814,00		337,09		
Taxe professionnelle				387,00	
4 Taxes	3 479 814,00	5 387 466,00	337,09		980,00

Informations financières - Ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (DGCL-CA 2009)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 552,98	1 080,00	1 145,00 (BP 2011)
2	Produit des Impositions directes / Population	585,08	490,00	497,00 (BP 2011)
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 616,22	1 267,00	1 245,00 (BP 2011)
4	Dépenses d'équipement brutes / Population	174,21	309,00	536,00 (BP 2011)
5	En cours de la dette / Population	1 934,63	946,00	
6	Dotation globale de fonctionnement / Population	368,00	256,00	
7	Dépenses du personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58,48	56,30	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	165,52	108,70	
9	(Dép Réelles fonctionnement + rembt dette) + Rec réelles fonctionnement	102,67	92,20	
10	Dépenses d'équipement brutes / Recettes réelles de fonctionnement	10,78	24,40	
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	119,70	75,00	

- Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies
- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R.5722-1 du CGCT).
Pour les caisses de écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.
- (4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° _____ du _____) →

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	AI

FUNCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 939 115,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
R E S U L T A T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	15 939 115,00
		15 939 115,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 809 126,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
R E S U L T A T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 809 126,00
		2 809 126,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 748 241,00	18 748 241,00
----------------------------	---------------	---------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 712 315,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIM	8 990 642,00		2 697 167,00	2 697 167,00	2 697 167,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 326,00		8 956 243,00	8 956 243,00	8 956 243,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	2 697 553,00		1 326,00	1 326,00	1 326,00
Total des dépenses de gestion courante		14 401 836,00		2 721 716,00	2 721 716,00	2 721 716,00
66	CHARGES FINANCIERES	746 910,00		14 376 452,00	14 376 452,00	14 376 452,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 870,00		910 200,00	910 200,00	910 200,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PR			28 800,00	28 800,00	28 800,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 177 616,00		15 315 452,00	15 315 452,00	15 315 452,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50 939,00		43 404,00	43 404,00	43 404,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	563 119,00		580 259,00	580 259,00	580 259,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		614 058,00		623 663,00	623 663,00	623 663,00
TOTAL		15 791 674,00		15 939 115,00	15 939 115,00	15 939 115,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	15 939 115,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 098 629,00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET	727 351,00		1 034 500,00	1 034 500,00	1 034 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	9 315 182,00		888 177,00	888 177,00	888 177,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 512 961,00		9 404 132,00	9 404 132,00	9 404 132,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	123 025,00		4 435 061,00	4 435 061,00	4 435 061,00
Total des recettes de gestion courante		15 777 148,00		15 886 106,00	15 886 106,00	15 886 106,00
76	PRODUITS FINANCIERS	6,00		6,00	6,00	6,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 520,00		53 003,00	53 003,00	53 003,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PRO					
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 791 674,00		15 939 115,00	15 939 115,00	15 939 115,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE					
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		15 791 674,00		15 939 115,00	15 939 115,00	15 939 115,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	15 939 115,00

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

623 663,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf. IB - modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

(5) D023 = R021; D1040 = RF042; R1040 = DF042; D1041 = R1041; DF043 = RF043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'adjonction réalisés sur les biens reçus en affectation

(8) A servir uniquement dans le cas où une collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 146,00		7 670,00	7 670,00	7 670,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	809 867,00		542 957,00	542 957,00	542 957,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 501 265,00		1 167 438,00	1 167 438,00	1 167 438,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 352 278,00		1 718 065,00	1 718 065,00	1 718 065,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 007 898,00		1 089 561,00	1 089 561,00	1 089 561,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 012 898,00		1 091 061,00	1 091 061,00	1 091 061,00
45X-1	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 365 176,00		2 809 126,00	2 809 126,00	2 809 126,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE CHAPITRES					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
	Total dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	4 365 176,00		2 809 126,00	2 809 126,00	2 809 126,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 126,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	952 903,00		702 541,00	702 541,00	702 541,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEEShors 010	2 301 776,00		1 048 640,00	1 048 640,00	1 048 640,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20 898,00	20 898,00	20 898,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	3 254 679,00		1 772 079,00	1 772 079,00	1 772 079,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	358 689,00		410 634,00	410 634,00	410 634,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subventions d'investissement non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 750,00		2 750,00	2 750,00	2 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	135 000,00				
	Total des recettes financières	496 439,00		413 384,00	413 384,00	413 384,00
45X-2	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 751 118,00		2 185 463,00	2 185 463,00	2 185 463,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 939,00		43 404,00	43 404,00	43 404,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE CHAPITRES	563 119,00		580 259,00	580 259,00	580 259,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
	Total recettes d'ordre d'investissement	614 058,00		623 663,00	623 663,00	623 663,00
	TOTAL	4 365 176,00		2 809 126,00	2 809 126,00	2 809 126,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	=
--	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 126,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	623 663,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 697 167,00		2 697 167,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 956 243,00		8 956 243,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 326,00		1 326,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 721 716,00		2 721 716,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	CHARGES FINANCIERES	910 200,00		910 200,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 800,00		28 800,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		580 259,00	580 259,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		43 404,00	43 404,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	15 315 452,00	623 663,00	15 939 115,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

15 939 115,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non)	1 089 561,00		1 089 561,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS)			
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	7 670,00		7 670,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	542 957,00		542 957,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 167 438,00		1 167 438,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500,00		1 500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
45..1	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
3..	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	2 809 126,00		2 809 126,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

2 809 126,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 034 500,00		1 034 500,00
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	888 177,00		888 177,00
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)</i>			
72	<i>TRAVAUX EN REGIE</i>			
73	IMPOTS ET TAXES	9 404 132,00		9 404 132,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 435 061,00		4 435 061,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	124 236,00		124 236,00
76	PRODUITS FINANCIERS	6,00		6,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 003,00		53 003,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	<i>TRANSFERTS DE CHARGES</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	15 939 115,00		15 939 115,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 939 115,00
--	----------------------

15 939 115,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf	410 634,00		410 634,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	702 541,00		702 541,00
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non	1 048 640,00		1 048 640,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS (8)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	20 898,00		20 898,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (609)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 750,00		2 750,00
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>		580 259,00	580 259,00
29	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES</i>			
39	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCK ET</i>			
45..2	Total des opérations pour comptes de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE</i>			
59	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES</i>			
3..	Stocks			
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>		43 404,00	43 404,00
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
	Recettes d'investissement- Total	2 185 463,00	623 663,00	2 809 126,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	=
-----------------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 809 126,00
---	---------------------

2 809 126,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 712 315,00	2 697 167,00	2 697 167,00
6042	Achats prestations de services	133 321,00	141 129,00	141 129,00
60611	Eau et assainissement	68 965,00	63 000,00	63 000,00
60612	Energie - Electricité	224 690,00	320 540,00	320 540,00
60613	Chauffage urbain	302 665,00	253 000,00	253 000,00
60621	Combustibles	2 167,00	1 900,00	1 900,00
60622	Carburants	85 884,00	85 060,00	85 060,00
60623	Alimentation	323 606,00	291 196,00	291 196,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 401,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	21 920,00	19 050,00	19 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	201 537,00	199 375,00	199 375,00
60633	Fournitures de voirie	4 208,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	14 080,00	20 260,00	20 260,00
6064	Fournitures administratives	21 800,00	21 690,00	21 690,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques)	100,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	38 800,00	36 050,00	36 050,00
6068	Autres matières et fournitures	194 261,00	171 020,00	171 020,00
6135	Locations mobilières	85 511,00	76 461,00	76 461,00
614	Charges locatives et de copropriété		1 200,00	1 200,00
61522	Bâtiments	16 827,00	15 800,00	15 800,00
61523	Voies et réseaux	27 241,00	26 350,00	26 350,00
61551	Matériel roulant	47 659,00	50 070,00	50 070,00
61558	Autres biens mobiliers	141 459,00	133 228,00	133 228,00
6156	Maintenance	119 194,00	147 336,00	147 336,00
616	Primes d'assurance	65 509,00	65 679,00	65 679,00
617	Etudes et recherches	1 386,00	1 150,00	1 150,00
6182	Documentation générale et technique	28 911,00	22 930,00	22 930,00
6184	Verst. à des organismes de formation	55 020,00	45 656,00	45 656,00
6185	Frais de colloques et séminaires	150,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	6 298,00	11 490,00	11 490,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	2 398,00	2 400,00	2 400,00
6226	Honoraires	21 836,00	17 700,00	17 700,00
6228	Divers	29 217,00	39 573,00	39 573,00
6231	Annonces et insertions	11 389,00	12 587,00	12 587,00
6232	Fêtes et cérémonies	112 859,00	106 506,00	106 506,00
6236	Catalogues et imprimés	5 252,00	7 840,00	7 840,00
6237	Publications	22 527,00	21 277,00	21 277,00
6247	Transports collectifs	70 000,00	64 170,00	64 170,00
6248	Divers	10,00		
6251	Voyages et déplacements	5 360,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	14 500,00	15 600,00	15 600,00
6257	Réceptions	4 170,00	1 430,00	1 430,00
6261	Frais d'affranchissement	18 255,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	75 050,00	75 387,00	75 387,00
627	Services bancaires et assimilés	70,00	510,00	510,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 982,00	4 942,00	4 942,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6282	Frais de gardien.(église, forêt et bois)	8 212,00	9 477,00	9 477,00
62878	Rbst frais - A d'autres organismes	13 155,00	13 250,00	13 250,00
6288	Autres services extérieurs	2 928,00	3 492,00	3 492,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	38 500,00	38 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 597,00	2 597,00
6358	Autres droits	2 575,00	4 159,00	4 159,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 990 642,00	8 956 243,00	8 956 243,00
6218	Autre personnel extérieur	40 028,00	47 075,00	47 075,00
6331	Versement de transport	55 059,00	55 572,00	55 572,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 212,00	26 458,00	26 458,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	72 171,00	78 820,00	78 820,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	20 000,00	11 798,00	11 798,00
64111	Rémunération principale	3 353 785,00	3 433 264,00	3 433 264,00
64112	NBI, supplément familial, indemn. Résid.	138 350,00	152 880,00	152 880,00
64118	Autres indemnités	826 501,00	864 341,00	864 341,00
64131	Rémunérations	733 924,00	829 023,00	829 023,00
64168	Autres emplois d'insertion	1 276 990,00	1 126 997,00	1 126 997,00
6417	Rémunérations des apprentis	47 032,00	49 999,00	49 999,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	833 525,00	869 546,00	869 546,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 071 208,00	1 064 688,00	1 064 688,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	125 273,00	121 832,00	121 832,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	292 000,00	95 000,00	95 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes soc.	52 000,00	49 000,00	49 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 765,00	79 950,00	79 950,00
64832	Contributions fonds compensation de CPA	16 819,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 326,00	1 326,00	1 326,00
7391	Sur impôts sur les spectacles (C.C.A.S.)	1 326,00	1 326,00	1 326,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 697 553,00	2 721 716,00	2 721 716,00
6531	Indemnités	184 900,00	190 000,00	190 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 900,00	7 300,00	7 300,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00		
6541	Créances admises en non-valeur		11 666,00	11 666,00
6554	Contributions aux organismes de regroup.	410 099,00	416 382,00	416 382,00
6557	Contributions politique de l'habitat	8 580,00	8 803,00	8 803,00
6558	Autres contributions obligatoires	20 500,00	51 600,00	51 600,00
657362	C.C.A.S.	1 180 000,00	1 199 253,00	1 199 253,00
65738	Autres organismes publics	7 927,00	7 927,00	7 927,00
6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	789 647,00	750 785,00	750 785,00
658	Charges diverses dela gestion courante	79 000,00	78 000,00	78 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		14 401 836,00	14 376 452,00	14 376 452,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf IB - Modalités de vote
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES	746 910,00	910 200,00	910 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	703 000,00	856 000,00	856 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des I.C.N.E.	22 500,00	16 200,00	16 200,00
666	Pertes de change	1 400,00	2 000,00	2 000,00
668	Autres charges financières	20 010,00	36 000,00	36 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 870,00	28 800,00	28 800,00
6713	Secours et dots	70,00		
6714	Bourses et prix	26 800,00	28 000,00	28 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 800,00	800,00	800,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		15 177 616,00	15 315 452,00	15 315 452,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50 939,00	43 404,00	43 404,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	563 119,00	580 259,00	580 259,00
6811	Dotations amortissements immobilisations	563 119,00	580 259,00	580 259,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		614 058,00	623 663,00	623 663,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	15 791 674,00	15 939 115,00	15 939 115,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	15 939 115,00

DETAILL DU CALCUL DES ICNE AU COMPTE 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	179 410,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	164 311,38
= Différence ICNE N - ICNE N-1	15 099.55

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf IB - Modalités de vote
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ,DF 042 = RI 040;
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation');
- (9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 098 629,00	1 034 500,00	1 034 500,00
6419	Remb.sur rémunérations du personnel	1 098 629,00	1 034 500,00	1 034 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	727 351,00	888 177,00	888 177,00
70311	Conces. dans les cimetières (produit net)	6 000,00	6 200,00	6 200,00
70312	Redevances funéraires	3 700,00	3 400,00	3 400,00
70321	Droits stationnement et location voie pub	20 000,00	14 000,00	14 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 520,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances et droits services culturels	10 156,00	12 004,00	12 004,00
70631	A caractère sportif	13 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	A caractère de loisirs	43 592,00	52 103,00	52 103,00
7066	Redevances et droits services sociaux	6 200,00	5 700,00	5 700,00
7067	Redevances et droits serv. Périscolaires	76 000,00	73 000,00	73 000,00
70688	Autres prestations de service	120 380,00	97 250,00	97 250,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	270 250,00	300 250,00	300 250,00
70841	Aux budgets annexes régies, CCAS et CE		139 706,00	139 706,00
70848	Aux autres organismes	500,00	300,00	300,00
70873	Rbst frais - par C.C.A.S.	76 000,00	72 000,00	72 000,00
70878	Rbst frais - par d'autres organismes	73 053,00	82 064,00	82 064,00
7088	Autres produits d'activités annexes	7 000,00	6 200,00	6 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	9 315 182,00	9 404 132,00	9 404 132,00
7311	Contributions directes	5 659 118,00	5 770 106,00	5 770 106,00
7321	Attribution de compensation	2 823 095,00	2 823 095,00	2 823 095,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	78 753,00	78 753,00	78 753,00
7328	Autres reversements de fiscalité	1 297,00	1 445,00	1 445,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	340 655,00	347 823,00	347 823,00
7336	Droits de place	52 634,00	46 791,00	46 791,00
7338	Autres taxes	1 400,00	1 100,00	1 100,00
7351	Taxe sur l'électricité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7362	Taxes de séjour	13 000,00	13 495,00	13 495,00
73681	Emplacements publicitaires	14 875,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation	210 000,00	186 324,00	186 324,00
7388	Autres taxes diverses	355,00	200,00	200,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 512 961,00	4 435 061,00	4 435 061,00
7411	Dotation forfaitaire	1 944 027,00	1 907 652,00	1 907 652,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 571 559,00	1 571 559,00	1 571 559,00
74127	Dotation nationale de péréquation	145 949,00	150 000,00	150 000,00
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2 800,00	2 808,00	2 808,00
746	Dotation générale de décentralisation	400,00	439,00	439,00
74718	autres	36 162,00	43 180,00	43 180,00
7472	Régions	3 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Départements	11 337,00	6 755,00	6 755,00
7475	Groupements de collectivités	4 500,00	3 000,00	3 000,00
74751	GFP de rattachement	6 542,00	19 545,00	19 545,00
7478	Autres organismes	305 148,00	245 754,00	245 754,00
7481	Attrib. sur versement impôt spectacles	3 977,00	3 977,00	3 977,00
74833	Etat - Compensation au titre exon. T.P.	88 797,00	74 231,00	74 231,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
74834	Etat - Compensation au titre exon. T. Fon	171 567,00	171 071,00	171 071,00
74835	Etat - Compensation au titre exon. T.Hab	215 596,00	223 490,00	223 490,00
7488	Autres attributions et participations	1 600,00	1 600,00	1 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	123 025,00	124 236,00	124 236,00
752	Revenus des immeubles	122 775,00	122 236,00	122 236,00
758	Produits divers de gestion courante	250,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		15 777 148,00	15 886 106,00	15 886 106,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS	6,00	6,00	6,00
761	Produits de participations	6,00	6,00	6,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 520,00	53 003,00	53 003,00
7713	Libéralités reçues	1 400,00	1 200,00	1 200,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 120,00	51 803,00	51 803,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 791 674,00	15 939 115,00	15 939 115,00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO			
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	15 791 674,00	15 939 115,00	15 939 115,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 939 115,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf - Modalités de vote, III
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
 (6) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ,RF 042 = DI 040;
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation");
 (8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

DETAILL DU CALCUL DES ICNE AU COMPTE 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 146,00	7 670,00	7 670,00
2031	Frais d'études	40 316,00	5 000,00	5 000,00
205	Concessions & droitssim.,brevets,licenc	830,00	2 670,00	2 670,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	809 867,00	542 957,00	542 957,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00		
2128	Autres agencements et aménag.terrains	7 250,00	81 700,00	81 700,00
21311	Hôtel de ville	15 500,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	28 110,00		
21316	Equipements du cimetière	49 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	88 660,00	126 634,00	126 634,00
2132	Immeubles de rapport		14 000,00	14 000,00
2135	Install. Générales, agenc. aménag. Const	191 100,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions		2 600,00	2 600,00
21534	Réseaux d'électrification	26 000,00	3 700,00	3 700,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	18 000,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres install., matériel outill. Techn.	60 850,00	32 000,00	32 000,00
2182	Matériel de transport	70 000,00	53 895,00	53 895,00
2183	Matériel de bureau et mat. informatique	24 000,00	36 460,00	36 460,00
2184	Mobilier	7 500,00	21 910,00	21 910,00
2188	Autres immobilisations corporelles	217 897,00	132 058,00	132 058,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 501 265,00	1 167 438,00	1 167 438,00
2312	Terrains	23 500,00		
2313	Constructions	984 765,00	1 042 938,00	1 042 938,00
2315	Installations, matériel, outill. Techn.	1 493 000,00	124 500,00	124 500,00
	Total des opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement	3 352 278,00	1 718 065,00	1 718 065,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 007 898,00	1 089 561,00	1 089 561,00
1641	Emprunts en euros	952 790,00	1 012 730,00	1 012 730,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	34 210,00	35 820,00	35 820,00
16878	Autres organismes et particuliers	20 898,00	41 011,00	41 011,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANT			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00	1 500,00	1 500,00
274	Prêts	5 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		1 012 898,00	1 091 061,00	1 091 061,00
Total des dépenses d'opération pour comptes de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 365 176,00	2 809 126,00	2 809 126,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	4 365 176,00	2 809 126,00	2 809 126,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (9)			
			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 809 126,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf III - Modalités de vote
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre '024' produit des cessions d'immobilisation");
(8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	952 903,00	702 541,00	702 541,00
1321	Etat et établissements nationaux	658 650,00	387 237,00	387 237,00
1322	Régions	177 000,00	3 934,00	3 934,00
1323	Départements	20 000,00	2 300,00	2 300,00
13251	GFP de rattachement	54 000,00	138 978,00	138 978,00
1328	Autres		150 399,00	150 399,00
1341	D.G.E.	29 000,00	5 440,00	5 440,00
1342	Amendes de police	14 253,00	14 253,00	14 253,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 301 776,00	1 048 640,00	1 048 640,00
1641	Emprunts en euros	2 301 776,00	1 048 640,00	1 048 640,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 898,00	20 898,00
21318	Autres bâtiments publics		20 898,00	20 898,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
	Total des recettes d'équipement	3 254 679,00	1 772 079,00	1 772 079,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	358 689,00	410 634,00	410 634,00
10222	F.C.T.V.A.	342 283,00	395 459,00	395 459,00
10223	T.L.E.	16 406,00	15 175,00	15 175,00
138	Autres subventions d'investissement non transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNUELS)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES BUDGETS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 750,00	2 750,00	2 750,00
274	Prêts	2 750,00		
2764	Créances sur des particuliers, aut. Pers.		2 750,00	2 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	135 000,00		
	Total des recettes financières	496 439,00	413 384,00	413 384,00
	Total des recettes d'opération pour comptes de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 751 118,00	2 185 463,00	2 185 463,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 939,00	43 404,00	43 404,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	563 119,00	580 259,00	580 259,00
28031	Frais d'études		8 891,00	8 891,00
280415	Groupements de collectivités	4 789,00	4 789,00	4 789,00
2805	Conces.,droits simil.,brevets, licenc.,logi.	12 805,00	10 430,00	10 430,00
2811	Terrains de gisement		2 409,00	2 409,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 196,00	3 842,00	3 842,00
28128	Autres agencements aménag. de terrains	9 574,00	10 445,00	10 445,00
281311	Hôtel de ville		1 220,00	1 220,00
281312	Bâtiments scolaires	651,00	6 697,00	6 697,00
281316	Equipements du cimetière	4 912,00	5 049,00	5 049,00
281318	Autres bâtiments publics	6 370,00	11 396,00	11 396,00
28132	Immeubles de rapport	70,00		
28135	Instal gén. agencem.aménag des constr.	30 002,00	29 733,00	29 733,00
28138	Autres constructions	240,00	360,00	360,00
28145	Instal gén. agencem.et aménagements	130,00	269,00	269,00
28152	Installations de voirie	558,00	2 451,00	2 451,00
281534	Réseaux d'électrification	21 775,00	21 775,00	21 775,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie	2 144,00	2 355,00	2 355,00
28158	Autres installations mat et outil. Techn	4 805,00	7 305,00	7 305,00
28182	Matériel de transport	82 560,00	90 611,00	90 611,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	56 375,00	54 286,00	54 286,00
28184	Mobilier	55 077,00	54 273,00	54 273,00
28185	Cheptel	1 469,00	1 469,00	1 469,00
28188	Autres immobilisations corporelles	265 617,00	250 204,00	250 204,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		614 058,00	623 663,00	623 663,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	4 365 176,00	2 809 126,00	2 809 126,00
			+
	RESTES A REALISER N-1 (9)		
			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		
			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 809 126,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf III - Modalités de vote
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042;
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à article 192 (cf. chapitre '024 'produit des cessions d'immobilisation");
- (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :

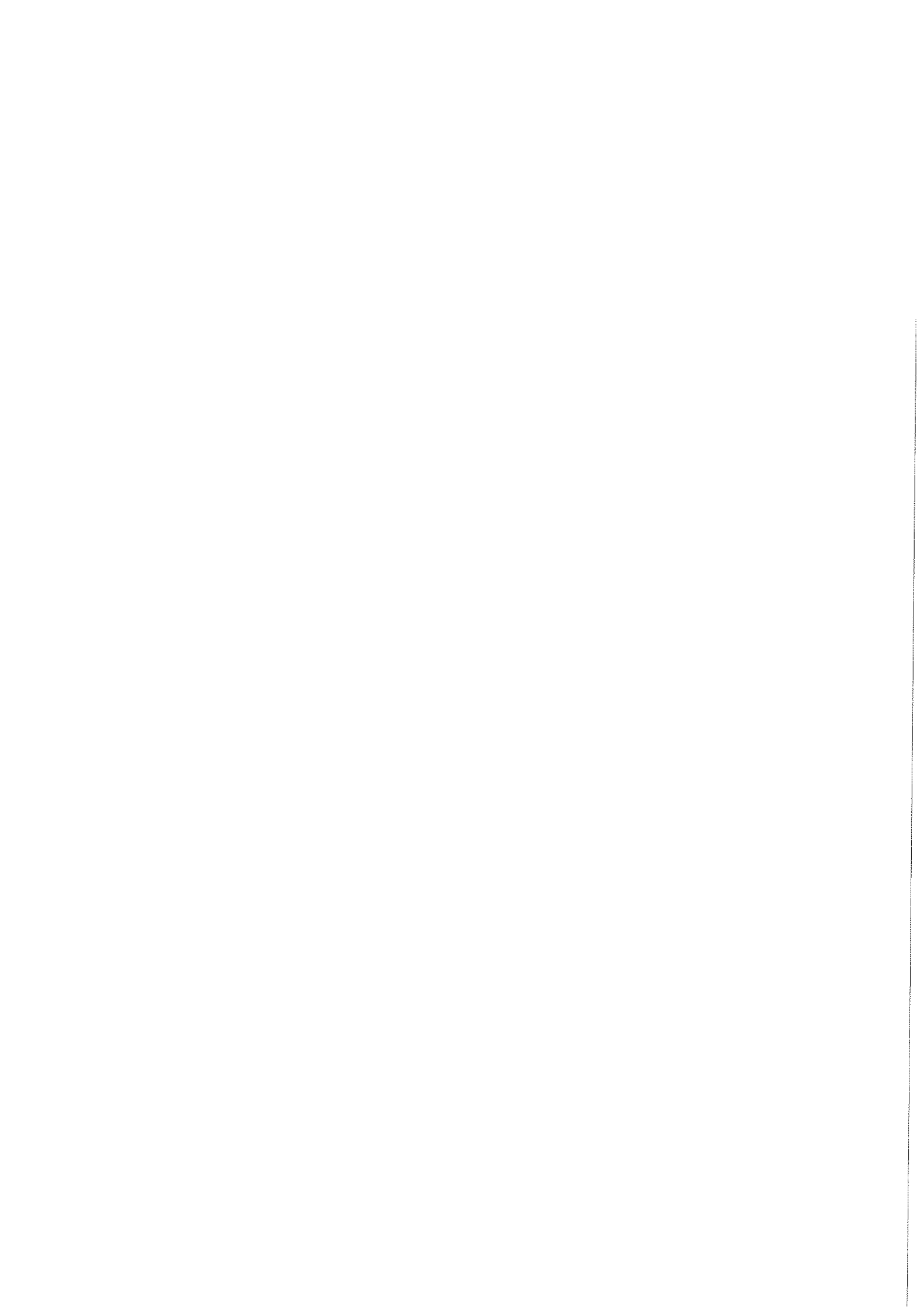
LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
	RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Rayer la mention inutile
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



VILLE DE LE PORTEL

olde	11 945 632,00	-3 717 409,00	-492 845,00	-1 509 375,00	-319 300,00	-2 413 484,00	-1 250 206,00	-409 819,00	14 170,00	-1 753 807,00	-93 557,00	
------	---------------	---------------	-------------	---------------	-------------	---------------	---------------	-------------	-----------	---------------	------------	--

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		AI

INVESTISSEMENT

(2)	Libellé	Non ventilables (01)	0 Services généraux des Administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement des services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	1 048 550,00	227 597,00	39 567,00	77 900,00	783 175,00	51 487,00	141 500,00	5 000,00	14 000,00	420 350,00		2 809 126,00
	Dépense exercice	1 048 550,00	227 597,00	39 567,00	77 900,00	783 175,00	51 487,00	141 500,00	5 000,00	14 000,00	420 350,00		2 809 126,00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 048 550,00	41 011,00										1 089 561,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 670,00								5 000,00		7 670,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		183 916,00	39 567,00	77 900,00	29 037,00	23 487,00	1 500,00	5 000,00	14 000,00	168 550,00		542 957,00
	IMMOBILISATIONS EN COURS					732 638,00	28 000,00	140 000,00			246 800,00		1 167 438,00
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					1 500,00							1 500,00
	Restes à réaliser - Reports												
	RECETTES (3)	2 097 190,00	20 898,00		5 440,00	490 015,00			5 429,00		185 349,00	4 805,00	2 809 126,00
	Recettes exercice	2 097 190,00	20 898,00		5 440,00	490 015,00			5 429,00		185 349,00	4 805,00	2 809 126,00
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTION	43 404,00											43 404,00
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	580 259,00											580 259,00
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVE	410 634,00											410 634,00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 253,00			5 440,00	487 265,00			5 429,00		185 349,00	4 805,00	702 541,00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 048 640,00											1 048 640,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 898,00										20 898,00
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					2 750,00							2 750,00
	Restes à réaliser - Reports												
	solde	1 048 640,00	-206 699,00	-39 567,00	-72 460,00	-293 160,00	-51 487,00	-141 500,00	429,00	-14 000,00	-235 001,00	4 805,00	

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

AI

Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales	TOTAL
DEPENSES				
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 967 062,00		325,00	4 967 387,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	835 700,00		325,00	836 025,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 887 862,00			3 887 862,00
7 CHARGES EXCEPTIONNELLES	242 700,00			242 700,00
	800,00			800,00
RECETTES				
13 ATTENUATIONS DE CHARGES	1 249 978,00			1 249 978,00
14 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	1 034 500,00			1 034 500,00
15 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	164 559,00			164 559,00
16 PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 719,00			47 719,00
7 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 200,00			3 200,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

AI

Chapitres	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
DEPENSES			
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	484 655,00	9 500,00	494 155,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	69 027,00	9 500,00	78 527,00
	415 628,00		415 628,00
RECETTES			
1) PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	1 310,00		1 310,00
2) IMPOTS ET TAXES	100,00		100,00
3) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 100,00		1 100,00
4)	110,00		110,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT Fonction 1 - SECURITE ET SALUBRITES PUBLIQUES	AI

Chapitres	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	TOTAL
DEPENSES						
01 CHARGES A CARACTERE GENERAL			368 470,00		116 185,00	484 655,00
02 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMIL			14 895,00		54 132,00	69 027,00
			353 575,00		62 053,00	415 628,00
RECETTES			210,00		1 100,00	1 310,00
0 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET V			100,00			100,00
3 IMPOTS ET TAXES					1 100,00	1 100,00
4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			110,00			110,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT Fonction 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	AI

Chapitres	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classe découverte et services annexes de l'ens.
DEPENSES								
11	162 066,00	1 301 588,00	24 994,00	253 263,00	12 000,00			230 765,00
12	69 060,00	198 700,00		195 730,00	12 000,00			153 735,00
5	93 006,00	1 055 888,00	24 994,00	57 533,00				77 030,00
		47 000,00						
RECETTES								
1	1 200,00	60 851,00		166 000,00				301 100,00
3		300,00		166 000,00				301 100,00
4	1 200,00	4 150,00						
5		56 401,00						

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 3 - CULTURE

AI

Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	TOTAL
DEPENSES					
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL		59 235,00	138 153,00	148 387,00	345 775,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		55 835,00	48 285,00	34 527,00	138 647,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 400,00	87 718,00	44 933,00	132 651,00
RECETTES					
2 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		5 250,00	2 150,00	68 927,00	74 477,00
3 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		5 250,00	8 150,00	13 075,00	26 475,00
4 PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 400,00	2 254,00	12 904,00
7 PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 500,00	10 821,00	13 321,00
			250,00		250,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT

AI

Fonction 3 - CULTURE

Chapitres	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES	22 510,00	3 250,00		33 475,00	129 003,00	3 500,00		5 650,00
11 CHARGES A CARACTERE GE	22 360,00			33 475,00	41 285,00	3 500,00		3 500,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET	150,00	3 250,00			87 718,00			2 150,00
3 AUTRES CHARGES DE GESTI	5 250,00				8 150,00			
RECETTES								
1 PRODUITS DES SERVICES, DU	5 250,00				5 400,00			
4 DOTATIONS ET PARTICIPAT					2 500,00			
7 PRODUITS EXCEPTIONNELS					250,00			

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT

Fonction 4 - SPORT ET JEUNESSE

AI

Chapitres	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
DEPENSES				
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 217,00	1 392 525,00	1 207 362,00	2 606 104,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 217,00	250 080,00	131 610,00	381 690,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		359 545,00	1 063 052,00	1 428 814,00
7 CHARGES EXCEPTIONNELLES		782 400,00	12 700,00	795 100,00
RECETTES				
1) PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT		35 320,00	157 300,00	192 620,00
3) IMPOTS ET TAXES		20 000,00	55 300,00	75 300,00
4) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		320,00		320,00
		15 000,00	102 000,00	117 000,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 4 - SPORTS ET JEUNESSE

AI

Chapitres	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES								
01	383 646,00	189 209,00	400 000,00	24 150,00	395 520,00	919 236,00	270 636,00	17 490,00
02	116 830,00	97 400,00		24 150,00	11 700,00	75 645,00	38 475,00	17 490,00
5	266 816,00	91 809,00			920,00	843 591,00	219 461,00	
7			400 000,00		382 400,00		12 700,00	
					500,00			
RECETTES								
0	25 000,00				10 320,00	143 600,00	13 700,00	
3	10 000,00				10 000,00	54 600,00	700,00	
4					320,00			
4	15 000,00					89 000,00	13 000,00	

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

AI

Chapitres	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
DEPENSES			
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 275,00	1 256 434,00	1 263 709,00
14 ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 410,00	24 700,00	29 110,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 865,00	1 326,00	1 326,00
RECETTES			
1 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		13 503,00	13 503,00
		13 503,00	13 503,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 6 - FAMILLE

AI

Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
DEPENSES						
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL		236 374,00		231 708,00	150 987,00	619 069,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMIL		134 450,00		26 870,00	11 430,00	172 750,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		101 524,00		84 838,00	61 557,00	247 919,00
		400,00		120 000,00	78 000,00	198 400,00
RECETTES						
2 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET V		94 485,00		3 165,00	111 600,00	209 250,00
3 IMPOTS ET TAXES		93 150,00		3 000,00	5 100,00	101 250,00
4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				165,00		165,00
		1 335,00			106 500,00	107 835,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT Fonction 7 - LOGEMENT	AI

Chapitres	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL
DEPENSES					
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 504,00	4 750,00		5 000,00	63 254,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 504,00	4 750,00		5 000,00	58 254,00
					5 000,00
RECETTES					
1 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		77 424,00			77 424,00
3 IMPOTS ET TAXES		14 764,00			14 764,00
5 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		660,00			660,00
		62 000,00			62 000,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

AI

Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES				
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	864 269,00	992 961,00	4 403,00	1 861 633,00
12 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	112 645,00	214 196,00	3 803,00	330 644,00
5 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	751 624,00	778 765,00		1 530 389,00
			600,00	600,00
RECETTES				
1) PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	53 791,00	54 035,00		107 826,00
3 IMPOTS ET TAXES	4 000,00	48 200,00		52 200,00
4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	46 791,00			46 791,00
5 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00			3 000,00
		5 835,00		5 835,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT	AI
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	

Chapitres	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transport urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES							
1 CHARGES A CARACTERE GENERAL			271 854,00	193 488,00	398 927,00		
2 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			20 000,00	73 550,00	19 095,00		
			251 854,00	119 938,00	379 832,00		
RECETTES	46 791,00		3 000,00				4 000,00
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE							4 000,00
IMPOTS ET TAXES	46 791,00						
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			3 000,00				

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - FONCTIONNEMENT
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

									IV	
									AI	
Chapitres		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES										
11	CHARGES A CARACTERE GE			81 496,00	909 415,00	2 050,00			500,00	3 903,00
12	CHARGES DE PERSONNEL ET			81 496,00	130 650,00	2 050,00			500,00	3 303,00
5	AUTRES CHARGES DE GESTI				778 765,00					600,00
RECETTES										
0	PRODUITS DES SERVICES, DE		4 500,00	45 335,00	4 200,00					
5	AUTRES PRODUITS DE GEST		4 500,00	44 000,00	4 200,00					
				1 335,00						

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

IV	AI
----	----

Chapitres	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales	TOTAL
DEPENSES				
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	206 391,00		42 412,00	248 803,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 011,00			41 011,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 670,00			2 670,00
Opérations	162 710,00		21 206,00	183 916,00
RECETTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 898,00			20 898,00
Opérations	20 898,00			20 898,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

AI

Chapitres	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
DEPENSES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 567,00		39 567,00
Opérations	39 567,00		39 567,00
RECETTES			
Opérations			

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 1 - SECURITE ET SALUBRITES PUBLIQUES

	IV
	AI

Chapitres	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	TOTAL
DEPENSES			26 567,00	8 000,00	5 000,00	39 567,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			26 567,00	8 000,00	5 000,00	39 567,00
Opérations						
RECETTES						
Opérations						

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

							IV
							AI
Chapitres	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
DEPENSES							
1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		22 800,00				55 100,00	77 900,00
Opérations						55 100,00	77 900,00
RECETTES							
3 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						5 440,00	5 440,00
Opérations						5 440,00	5 440,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT

Fonction 4 - SPORT ET JEUNESSE

AI

Chapitres	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
DEPENSES				
1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		47 600,00	3 887,00	51 487,00
3 IMMOBILISATIONS EN COURS		19 600,00	3 887,00	23 487,00
Opérations		28 000,00		28 000,00
RECETTES				
Opérations				

IV - ANNEXES

IV

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

AI

Chapitres	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
DEPENSES			
1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	141 500,00		141 500,00
3 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 500,00		1 500,00
Opérations	140 000,00		140 000,00
RECETTES			
Opérations			

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 6 - FAMILLE

AI

Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
DEPENSES						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 300,00	2 700,00	5 000,00
Opérations				2 300,00	2 700,00	5 000,00
RECETTES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				5 429,00		5 429,00
Opérations				5 429,00		5 429,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT Fonction 7 - LOGEMENT	AI

Chapitres	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL
DEPENSES		14 000,00			14 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		14 000,00			14 000,00
Opérations					
RECETTES					
Opérations					

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

AI

Chapitres	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 200,00	391 150,00		420 350,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00		5 000,00
IMMOBILISATIONS EN COURS	29 200,00	139 350,00		168 550,00
Opérations		246 800,00		246 800,00
RECETTES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		185 349,00		185 349,00
Opérations		185 349,00		185 349,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT		AI
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT		

Chapitres	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transport urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES			1 500,00	3 700,00	24 000,00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 500,00	3 700,00	24 000,00		
Opérations							
RECETTES							
Opérations							

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - INVESTISSEMENT
Fonction 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

AI

Chapitres	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES									
1) IMMOBILISATIONS INCORPORÉES		6 000,00	219 500,00	38 350,00	127 300,00				
1 IMMOBILISATIONS CORPORALES			101 000,00	38 350,00	5 000,00				
3 IMMOBILISATIONS EN COURS		6 000,00	118 500,00		122 300,00				
Opérations									
RECETTES									
3 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			124 187,00		61 162,00				
Opérations			124 187,00		61 162,00				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	28 013 328,65	19 079 352,91	1 905 338,43	855 804,06	1 048 549,39
<u>Auprès des organismes de droit privé (3)</u>	26 085 844,16	18 559 747,93	1 837 454,48	837 940,48	998 529,02
BFT CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	1 372 110,00	66 793,44	30 973,44	35 820,00
C.A. ILE DE FRANCE	2 221 301,43	1 173 934,25	194 129,75	46 448,70	147 681,06
CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	3 385 322,36	2 819 626,57	296 890,49	118 094,03	178 796,46
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	3 087 347,05	2 365 376,16	246 975,83	81 020,54	165 955,29
DEXIA CREDIT LOCAL	14 891 873,32	9 906 313,91	950 937,33	536 598,00	413 354,34
SOCIETE GENERALE	1 000 000,00	922 387,04	81 727,64	24 805,77	56 921,87
<u>Auprès des organismes de droit public (3)</u>	1 927 484,49	519 604,98	67 883,95	17 863,58	50 020,37
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 927 484,49	519 604,98	67 883,95	17 863,58	50 020,37
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)</u>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...) seules les opérations au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou l'établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.3 - AUTRE DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLE	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
----------------	------------------------------------	------------------------------	-------------------------

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/1/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
REFINANCEMENT PRET 131A	DEXIA CREDI	3 187 851,16		3 088 187,33		141 661,96	
FINANCEMENT DES INVESTISSEM	DEXIA CREDI	1 000 000,00		965 705,08	5,90	49 313,14	
BUDGET INVESTISSEMENT 2011	CAISSE DES D	300 000,00		290 000,00	4,10	6 007,16	
PROGRAMME D'INVESTISSEMEN	C.A. ILE DE FF	686 020,58	91 469,35	45 734,64	4,48	4 097,83	0,48
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES .	CREDIT AGRIC	457 347,05	113 936,13	77 306,91	3,57	4 135,31	0,60
PROGRAMME D'INVESTISSEMEN	CREDIT AGRIC	300 000,00	195 000,00	180 000,00	1,73	3 005,38	1,02
PROGRAMME D'INVESTISSEMEN	DEXIA CREDI	110 000,00	71 045,18	63 885,54	1,25	538,93	0,37
PROGRAMME D'INVESTISSEMEN	CREDIT AGRIC	230 000,00	138 000,08	122 666,76	1,75	2 120,43	0,72
AVENANT AUX CONTRATS KBC 8	C.A. ILE DE FF	1 535 280,85	1 082 464,90	980 518,55	4,02	42 350,87	5,67
PROGRAMME D'INV. 2006	DEXIA CREDI	200 000,00	165 581,20	157 483,99	3,93	6 388,99	0,87
PROGRAMME D'INV.2006	CAISSE D EPA	350 000,00	289 925,15	275 780,42	3,96	11 272,71	1,52
PROGRAMME D'INV. 2006	CREDIT AGRIC	300 000,00	245 403,27	233 162,58	3,88	9 500,75	1,29
Réhabilitation quartier Carnot	CAISSE EPARG	1 000 000,00	933 647,60	914 997,99	4,77	44 941,43	4,89
FINANCEMENT INVESTISSEMENT 2007	DEXIA CREDI	1 200 000,00	1 120 183,60	1 097 757,81	4,75	53 749,19	5,87
FINANCEMENT PROGRAMME INV	BFT CREDIT A	400 000,00	364 140,00	354 010,00	4,99	18 473,44	1,91
RBT ANTICIPE PRETS 109, 111,112,	DEXIA CREDI	1 564 640,26	1 453 320,84	1 415 291,57	4,57	66 866,77	7,62
FINANCEMENT DU PROGRAMME	CREDIT AGRIC	500 000,00	433 301,91	416 650,16	5,08	22 011,74	2,27
REAMENAGEMENT CONTRAT 200	CAISSE EPARG	1 735 322,36	1 350 055,76	1 219 517,52	3,75	49 604,59	7,08
FINANCER PROGRAMME D INVES	CAISSE EPARG	300 000,00	245 998,06	230 534,18	4,99	12 275,30	1,29
FINANCEMENT PROG INVESTIS SI	CAISSE DES D	562 357,00	500 176,63	466 626,35	1,50	11 253,97	2,62
FINANCEMENT PROGRAMME D IN	SOCIETE GEN	600 000,00	541 529,29	504 589,23	1,55	7 967,06	2,84
FINANCEMENT INVTS 2010	CREDIT AGRIC	700 000,00	662 821,65	624 465,89	3,13	20 299,04	3,47
FINANCEMENT INVTS 2010	CREDIT AGRIC	600 000,00	576 913,12	545 168,57	3,53	19 947,89	3,02
FINANCEMENT INVTS 2010	SOCIETE GEN	400 000,00	380 857,75	360 875,94	4,50	16 838,71	2,00
REFINANCEMENT PRET 131	DEXIA CREDI	2 868 408,76	2 868 408,76	2 750 770,39	4,90	140 719,63	15,03
viabilisation + construction creche et m	CAISSE DES D	983 915,00		983 915,00			
REAMENAGEMENT DETTE	DEXIA CREDI	3 660 973,14	3 212 809,00		3,98	49 212,66	16,84
Total		25 732 116,16	17 036 989,23	18 365 602,40		814 554,88	89,30
Emprunts à taux indexés sur la durée du contrat (2)							
MAISON DE LA PETITE ENFAN .	CAISSE DES D	81 212,49	19 428,35	12 958,26	4,30	602,45	0,10

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice ç un autre est prédéterminé dans le contrat;

(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en coûts de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échanges éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau du taux constaté sur l'année.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/1/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux indexés sur la durée du contrat (2)							
FINANCEMENT PROGRAMME 200:	DEXIA CREDIT	600 000,00	532 500,00	502 500,00	3,47	19 382,81	2,79
FINANCEMENT INVTS 2010	DEXIA CREDIT	500 000,00	482 465,33	458 824,42	1,77	8 763,92	2,53
Total		1 181 212,49	1 034 393,68	974 282,68		28 749,18	5,42
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
FINANCEMENT PROGRAMME INV	BFT CREDIT A	1 100 000,00	1 007 970,00	982 280,00	3,89	12 500,00	5,28
Total		1 100 000,00	1 007 970,00	982 280,00		12 500,00	5,28
Emprunts avec options (4)							
Total							
TOTAL GENERAL		28 013 328,65	19 079 352,91	20 322 165,08		855 804,06	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice ç un autre est prédéterminé dans le contrat;

(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en couts de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échanges éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau du taux constaté sur l'année.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.5 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N ⁽⁹⁾	Durée résid.	Périod. des remb. (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (7)			Indi. ou dev.	Amortissement de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Ann.	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua. (6)	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	en (7) intérêts	
TOTAL GENERAL					28 013 328,65	19 079 352,91									855 804,06	1 048 549,39	179 410,93
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (8)																	
REFINANCEMENT PRET 131A			X	REFINANCEMENT	26 513 328,65	17 707 242,91	16	T	var	5,90	var	4,43	EUR	824 830,62	1 012 729,39	175 911,92	
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS			X	FINANCEMENT	3 187 851,16		15	T	fix	5,90	fix	4,43	EUR	141 661,96	99 663,83	29 778,79	
BUDGET INVESTISSEMENT 2011			X	BUDGET	1 000 000,00		15	T	fix	4,10	fix	2,05	EUR	49 313,14	34 294,92	4 763,65	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT			P	PROGRAMME	300 000,00		2	A	fix	4,48	fix	4,48	EUR	6 007,16	10 000,00	1 938,59	
MAISON DE LA PETITE ENFAN.			P	MAISON DE LA	686 020,58	91 469,35	3	A	fix	4,30	fix	4,30	EUR	4 097,83	45 734,71	72,97	
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES AVENANT			P	TRAVAUX	81 212,49	19 428,35	3	A	fix	4,30	fix	4,30	EUR	602,45	6 470,09	600,65	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2004			X	PROGRAMME	457 347,05	113 936,13	3	A	fix	3,25	fix	3,57	EUR	4 135,31	36 629,22	1 494,26	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2005			X	PROGRAMME	300 000,00	195 000,00	13	T	fix	2,38	fix	1,73	EUR	3 005,38	15 000,00	23,75	
			X	PROGRAMME	110 000,00	71 045,18	9	T	fix	1,25	fix	1,25	EUR	538,93	7 159,64	194,86	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle;

3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris ;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif ;

7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A2.5

A2.5 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (9)	Durée résid.	Périod. des remb. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indi. ou dev.	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Ann.	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua. (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					28 013 328,65	19 079 352,91									855 804,06	1 048 549,39	179 410,93	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2005	2005	X	PROGRAMME	CREDIT	230 000,00	138 000,08	9	T	2,69		1,75			EUR	2 120,43	15 333,32	9,17	
AVENANT AUX CONTRATS KBC 86.87. 92. 93. 01 ET 01	2006	X	AVENANT AUX	C.A. ILE DE	1 535 280,85	1 082 464,90	9	T	4,02		4,02			EUR	42 350,87	101 946,35	8 783,10	
PROGRAMME D'INV. 2006	2006	X	PROGRAMME	DENIA CREDIT	200 000,00	165 581,20	15	T	3,93		3,93			EUR	6 388,99	8 097,21	1 530,46	
PROGRAMME D'INV. 2006	2006	X	PROGRAMME	CAISSE D	350 000,00	289 925,15	15	T	3,96		3,96			EUR	11 272,71	14 144,73	1 988,32	
PROGRAMME D'INV. 2006	2006	X	PROGRAMME	CREDIT	300 000,00	245 403,27	15	T	3,88		3,88			EUR	9 500,75	12 240,69	25,21	
Réhabilitation quartier Canal	2007	X	Réhabilitation quartier	CAISSE	1 000 000,00	933 647,60	26	T	4,77		4,77			EUR	44 941,43	18 649,61	7 353,30	
FINANCEMENT INVESTISSEMENT 2007	2007	X	FINANCEMENT	DENIA CREDIT	1 200 000,00	1 120 183,60	26	T	4,76		4,75			EUR	53 749,19	22 425,79	8 510,61	
ENVIENNE ANDBI	2007	X	FINANCEMENT	DENIA CREDIT	1 200 000,00	1 120 183,60	26	T	4,76		4,75			EUR	53 749,19	22 425,79	8 510,61	
RBT ANTICIPE PRETS 109. 111.112.119	2008	X	RBT ANTICIPE	DENIA CREDIT	1 564 640,26	1 453 320,84	21	T	4,57		4,57			EUR	66 866,77	38 029,27	10 779,80	
FINANCEMENT DU PROGRAMME D INVESTISSEMENT	2008	P	FINANCEMENT DU	CREDIT	500 000,00	433 301,91	17	A	5,08		5,08			EUR	22 011,74	16 651,75	19 430,93	
REAMENAGEMENT CONTRAT 2006004 (122)	2008	X	REAMENAGEMENT	CAISSE	1 735 322,36	1 350 055,76	174	T	3,75		3,75			EUR	49 604,59	130 538,24	846,71	
FINANCIER PROGRAMME D INVESTISSEMENT	2008	P	FINANCIER	CAISSE	300 000,00	245 998,06	177	A	4,99		4,99			EUR	12 275,30	15 463,88	9 743,54	
FINANCEMENT PROGRAMME 2008	2009	X	FINANCEMENT	DENIA CREDIT	600 000,00	532 500,00	17	T	3,47		3,47			EUR	19 382,81	30 000,00	4 311,81	
FINANCEMENT PROG INVESTIS SEMENT 2008	2009	P	FINANCEMENT	CAISSE DES	562 357,00	500 176,63	13	A	4,25		1,50			EUR	11 253,97	33 550,28	18 464,81	
FINANCEMENT PROGRAMME D INVESTISSEMENT 2009	2009	X	FINANCEMENT	SOCIETE	600 000,00	541 529,29	13	T	1,55		1,55			EUR	7 967,06	36 940,06		

1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)

5) tous frais compris :

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif :

7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) :

9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.5 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (9)	Durée résid.	Périod. des remb. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indi. ou dev.	Amort. de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Ann.	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actual. (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					28 013 328,65	19 079 352,91									855 804,06	1 048 549,39	179 410,93	
FINANCEMENT INVTS 2010	2010	X	FINANCEMENT	DEXIA CREDIT	500 000,00	482 465,33	18	T	var	1,59		1,59	EUR	8 763,92	23 640,91	1 813,18		
FINANCEMENT INVTS 2010	2010	X	FINANCEMENT	CREDIT	700 000,00	662 821,65	14	T	fix	3,13	fix	3,13	EUR	20 299,04	38 355,76	4 908,42		
FINANCEMENT INVTS 2010	2011	X	FINANCEMENT	CREDIT	600 000,00	576 913,12	14	T	fix	3,53	fix	3,53	EUR	19 947,89	31 744,55	3 137,68		
FINANCEMENT INVTS 2010	2010	X	FINANCEMENT	SOCIETE	400 000,00	380 857,75	14	T	fix	4,50	fix	4,50	EUR	16 838,71	19 981,81	88,98		
REFINANCEMENT PRET 131	2011	X	REFINANCEMENT	DEXIA CREDIT	2 868 408,76	2 868 408,76	195	T	fix	4,90	fix	4,90	EUR	140 719,63	117 638,37	33 318,37		
viabilisation + construction creche et maison de la jeunesse	2011	X	viabilisation +	CAISSE DES	983 915,00		17	T	fix	2,85	fix	2,85	EUR					
REAMENAGEMENT DETTE	2008	X	REAMENAGEMENT	DEXIA CREDIT	3 660 973,14	3 212 809,00	236	T	fix	3,98	fix	1,00	EUR	49 212,66	32 404,40	19 710,49		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations affectées à l'emprunt																		
FINANCEMENT PROGRAMME INVESTISSEMENT "MOT"	2007	X	FINANCEMENT	BFT CREDIT	1 500 000,00	1 372 110,00								30 973,44	35 820,00	5 499,01		
FINANCEMENT PROGRAMME INVESTISSEMENT "MOT"	2007	X	FINANCEMENT	BFT CREDIT	1 100 000,00	1 007 970,00	23	T	fix	3,90	fix	3,89	EUR	12 500,00	25 690,00	1 751,45		
	2007	X	FINANCEMENT	BFT CREDIT	400 000,00	364 140,00	21	T	fix	4,99	fix	4,99	EUR	18 473,44	10 130,00	3 747,56		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle;

3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris ;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif ;

7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668;

8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		
		A2.5

A2.5 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Ancie de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N (9)	Durée résid.	Périod. des remb. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indl. ou dev.	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Ann.	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua. (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					28 013 328,65	19 079 352,91									853 804,06	1 048 549,39	179 410,93	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables)																		
1687 Autres dettes																		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;
 2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle;
 3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;
 4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);
 5) taux annuel, tous frais compris ;
 6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif ;
 7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668;
 8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;
 9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périod. des remb. (3)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (7)			Indi. ou dev.	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Ann.	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actua. (6)	Taux (4)	Index (5)		Niveau de taux	en (8) intérêts		en capital
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/166 Refinancement de dette																		
Totales des recettes au c/166 Refinancement de dette																		

N E M P R U N T

1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées ;

2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle;

4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

7) taux après opérations d'échanges éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget ;

8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial, et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER

A 2.7 – Etat des contrats de couverture du risque financier au 01/01/2012

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature de l'instrument prévu par le contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin de l'instrument de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								charges (1)	produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERET									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668

(2) produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768

NEANT

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.8

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 01/01/2012	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 01/01/2012
5191 Avance du trésor					
5192 Avance de trésorerie			3 090 000,00 €	2 400 000,00 €	1 690 000,00 €
5193 Ligne de trésorerie	20/04/2010	2 000 000,00 €	1 050 000,00 €	1 650 000,00 €	0,00 €
	15/04/2011	2 000 000,00 €	2 040 000,00 €	750 000,00 €	1 690 000,00 €
5194 Billet de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					

(1) Circulaire n°NOR/JNT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A 2.9

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents	26	-	-	-	-	-
	60,54%	-	-	-	-	-
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	11 550 860 €	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	-	1	-	-	-	-
	-	16,71%	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	-	3 187 851 €	-	-	-	-
	1	-	1	-	-	-
(F) Autres types de structures	7,57%	-	14,73%	-	-	-
	1 443 990 €	-	2 810 320 €	-	1	-
	-	-	-	0,45%	-	-
	-	-	-	86 332 €	-	-

Taux de change réel.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A4
ETAT DES PROVISIONS	A5
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) :</p> <p><u>1 000.00 Euros</u></p> <p>Biens ou catégories de biens amortis : Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme 10 - Frais d'études et d'insertion non suivies de réalisation, frais de recherche et de développement 5 - Subventions d'équipement versées : *si bénéficiaire personne de droit privé 5 <li style="padding-left: 150px;">*si bénéficiaire organisme public 15 - Logiciels 2 - Voitures 8 - Camions et véhicules industriels 8 - Mobilier 10 - Matériel de bureau électrique ou électronique 5 - Matériel informatique 3 - Matériels classiques 6 - Coffre-fort 20 - Installations et appareils de chauffage 10 - Appareils de levage – ascenseurs 20 - Equipements de garage et ateliers 10 - Equipements de cuisine 10 - Equipements sportifs 10 - Installations de voirie 20 - Plantations 15 - Autres agencements et aménagements de terrains 15 - Bâtiments légers, abris 10 - Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 	21 octobre 2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provisions	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
<i>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</i>						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
<i>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</i>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciations des immobilisations de l'équipement...);

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédant "Etat des provisions " qui font l'objet d'un étalement.

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A 6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		1 012 898,00		1 091 061,00	I 1 091 061,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		1 012 898,00		1 091 061,00	II 1 091 061,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166		1 007 898,00		1 089 561,00	1 089 561,00
1641	Emprunts en euros	952 790,00		1 012 730,00	1 012 730,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	34 210,00		35 820,00	35 820,00
16878	Autres organismes et particuliers	20 898,00		41 011,00	41 011,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		5 000,00		1 500,00	1 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A I				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00		1 500,00	1 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
274	Prêts	5 000,00			
2764	Créances sur des particuliers, aut. Pers.			1 500,00	1 500,00
Transferts entre sections = C+D					
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)				
	Charges transférées (D) = E+F+G				
	Travaux en régie (E)				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices(F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 1 091 061,00		IV 1 091 061,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf modalités de vote, III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Op. afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dettes				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A 6.2 DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		1 110 497,00		1 037 047,00	III 1 037 047,00
Ressources propres externes (a)		358 689,00		410 634,00	410 634,00
10222	F.C.T.V.A.	342 283,00		395 459,00	395 459,00
10223	T.L.E.	16 406,00		15 175,00	15 175,00
Autres recettes financières (b)		2 750,00		2 750,00	2 750,00
274	Prêts	2 750,00			
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	135 000,00			
Transferts entre sections (c)		563 119,00		580 259,00	580 259,00
28031	Frais d'études			8 891,00	8 891,00
280415	Groupements de collectivités	4 789,00		4 789,00	4 789,00
2805	Conces.,droits simil.,brevets, licenc.,logi.	12 805,00		10 430,00	10 430,00
2811	Terrains de gisement			2 409,00	2 409,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 196,00		3 842,00	3 842,00
28128	Autres agencements aménag. de terrains	9 574,00		10 445,00	10 445,00
281311	Hôtel de ville			1 220,00	1 220,00
281312	Bâtiments scolaires	651,00		6 697,00	6 697,00
281316	Equipements du cimetière	4 912,00		5 049,00	5 049,00
281318	Autres bâtiments publics	6 370,00		11 396,00	11 396,00
28132	Immeubles de rapport	70,00			
28135	Instal gén. agencem.aménag des constr.	30 002,00		29 733,00	29 733,00
28138	Autres constructions	240,00		360,00	360,00
28145	Instal gén. agencem.et aménagements	130,00		269,00	269,00
28152	Installations de voirie	558,00		2 451,00	2 451,00
281534	Réseaux d'électrification	21 775,00		21 775,00	21 775,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie	2 144,00		2 355,00	2 355,00
28158	Autres installations mat et outil. Techn	4 805,00		7 305,00	7 305,00
28182	Matériel de transport	82 560,00		90 611,00	90 611,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	56 375,00		54 286,00	54 286,00
28184	Mobilier	55 077,00		54 273,00	54 273,00
28185	Cheptel	1 469,00		1 469,00	1 469,00
28188	Autres immobilisations corporelles	265 617,00		250 204,00	250 204,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 939,00		43 404,00	43 404,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 1 037 047,00			V 1 037 047,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 1 091 061,00
Recettes financières (IV)	V 1 037 047,00
Solde (recettes - dépenses)	VI=V-IV (6) -54 014,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763 et charges transférées (D) (7))	VI- c/2763 - D (6) -54 014,00
Résultat hors charges transférées (V = II + 001)	1 091 061,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf modalités de vote, III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Indiquer le signe algébrique

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

**Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres
(c/16449 et c/166)**

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449					
166					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 771,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 505,00
60622	Carburant	32 317,00
61551	Matériel roulant	27 267,00
616	Assurances	9 302,00
60636	Vêtements de travail	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 780,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	239 898,00
6331	Versement de transport	1 467,00
6332	Cotisations versées au F N A I.	698,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	2 725,00
64111	Rémunération principale	128 436,00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	4 588,00
64118	Autres indemnités	37 914,00
64131	Rémunérations	1 738,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 248,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	37 973,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	111,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES 66111 Intérêts d'emprunts	7 186,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
022	DEPENSES IMPREVUES	
Total des dépenses réelles		328 855,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	18 969,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		347 824,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3.) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
	Impôts et taxes	347 824,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	347 824,00
	Autres recettes fonct éventuelles	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
Total des recettes réelles		347 824,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	OPERATIONS PATRIMONIALES	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		347 824,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3.) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées 1641 Emprunts en euros	10 107,00
	Acquisition d'immobilisations	8 862,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 862,00
	Opérations d'équipement	
	Autres dépenses éventuelles	
45..1	Op.c/de tiers	
020	DEPENSES IMPREVUES	
Total des dépenses réelles		18 969,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL	18 969,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3.) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10000 HABITANTS ET PLUS, article L.2313-1)

A7.1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement	
	Autres recettes éventuelles	
45	Op.c/de tiers	
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
Total des recettes réelles		
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 28182 Matériel de transport</i>	18 969.00
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	
Total des recettes d'ordre		18 969.00
TOTAL GENERAL		18 969.00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3.) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Mt. de la dép. transf. au compte 481 (I)	Mt. amort. au titre des exercices précéd. (II)	Mt. Dot. aux amortis. de l'exer. (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération

Intitulé de l'opération Travaux pour compte de tiers (Dépenses)									
DEPENSES 45.1					RECETTES 45.2				
DEPENSES	Pour mémoire, réalisations cumulées au 1/1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (4)	RECETTES	Pour mémoire, réalisations cumulées au 1/1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (4)
4541	3 073,58	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

NEANT

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		BI.1

BI.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités																		
ou des EP (hors logements sociaux)																		
2000	P	OPAC	Construction loj	CAISSE DES D	1 223 053,38	684 945,92	A	9	fix	3,80	fix	3,80	F	EUR	26 027,95	63 555,20		
2000	P	OPAC	Réaméngr empr	CAISSE DES D	1 246 479,92	698 065,48	A	9	fix	3,80	fix	3,80	F	EUR	26 526,49	64 772,54		
1970	P	OPAC	Construction 11	CAISSE DES D	423 472,88	12 266,69	A	1	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	130,90	12 266,69		
1970	P	OPAC	Construction loj	CAISSE DES D	352 904,23	10 222,53	A	1	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	109,10	10 222,53		
1972	P	OPAC	Construction loj	CAISSE DES D	135 532,93	18 005,13	A	4	fix	2,00	fix	2,00	F	EUR	360,10	4 368,64		
1974	P	OPAC	Construction loj	CAISSE DES D	473 003,57	67 303,68	A	5	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	673,04	13 172,28		
1974	P	opac	Construction loj	CAISSE DES D	61 010,10	12 016,37	A	7	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	120,16	1 665,97		
1975	P	OPAC	Construction 22	CAISSE DES D	507 056,10	22 035,72	A	1	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	664,57	22 035,83		
1975	P	OPAC	Construction 40	CAISSE DES D	157 671,30	26 748,92	A	6	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	267,49	4 348,50		
1975	P	OPAC	24 logements lo	CAISSE DES D	203 534,68	25 793,87	A	3	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	760,92	8 351,13		
1975	P	OPAC	Construction loj	CAISSE DES D	55 686,76	12 474,24	A	8	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	124,74	1 505,52		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	
IV	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Ann. Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou dev. pourant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (8) intérêts	en capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux généraux																		
					53 749 876,88	36 244 047,63										1 179 888,47	1 689 075,63	
1975	P	opac	Construction log	CAISSE DES D	103 162,25	23 107,55	8	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	231,07	2 789,10		
1975	P	opac	Construction log	CAISSE DES D	28 431,74	6 308,84	8	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	63,09	761,49		
1975	P	opac	Construction log	CAISSE DES D	37 883,58	8 485,59	8	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	84,85	1 024,23		
1975	P	OPAC	Construction log	CAISSE DES D	919 694,43	206 004,75	8	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	2 060,05	24 864,93		
1975	P	OPAC	Construction log	CAISSE DES D	47 716,54	6 047,04	3	A	fx	2,95	fx	2,95	F	EUR	178,39	1 957,84		
1975	P	OPAC	Construction 46	CAISSE DES D	77 337,39	9 804,81	3	A	fx	2,95	fx	2,95	F	EUR	289,24	3 173,01		
1976	P	opac	Construction de	CAISSE DES D	16 220,58	2 682,27	4	A	fx	2,95	fx	2,95	F	EUR	79,13	641,75		
1976	P	OPAC	Construction 4	CAISSE DES D	55 686,58	13 964,84	9	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	139,65	1 490,61		
1976	P	opac	Construction lo	CAISSE DES D	14 696,09	3 616,40	9	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	36,16	386,02		
1976	P	opac	Amélioration de	CAISSE DES D	1 600,71	405,76	4	A	fx	6,80	fx	6,80	F	EUR	27,59	91,72		
1977	P	opac	Construction 94	CAISSE DES D	19 559,21	5 372,27	10	A	fx	1,00	fx	1,00	F	EUR	53,72	513,53		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;
2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. Signifiant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		BI.1

BI.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
1978	P	OPAC	Construction 46	9 886,66	1 646,97	4	A	fix	2,95	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	48,59	394,03	
1978	P	OPAC	Construction loj	10 595,21	2 554,74	6	A	fix	2,95	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	75,36	395,51	
1978	P	OPAC	Construction 94	91 576,12	27 533,54	11	A	fix	1,00	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	275,34	2 380,54	
1978	P	OPAC	Constructions 24	3 795,98	915,29	6	A	fix	2,95	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	27,00	141,70	
1979	P	OPAC	Construction 94	21 937,41	7 160,37	12	A	fix	1,00	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	71,60	564,62	
1979	P	OPAC	Construction loj	1 570,22	435,54	7	A	fix	2,95	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	12,85	56,94	
1979	P	OPAC	Construction FP	650 728,63	220 230,94	12	A	fix	1,20	fix	1,20	fix	1,20	F	EUR	2 642,77	17 172,57	
1980	P	OPAC	Construction 46	23 995,48	5 830,41	6	A	fix	2,95	fix	2,95	fix	2,95	F	EUR	172,00	902,22	
1980	P	opac	Construction 46	22 105,11		11	A	fix	1,00	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR			
1981	P	OPAC	Construction 20	3 690 683,99	1 151 669,48	11	A	fix	1,20	fix	1,20	fix	1,20	F	EUR	13 820,03	98 564,99	
1980	P	OPAC	Constructions k	217 819,16	78 687,31	13	A	fix	1,20	fix	1,20	fix	1,20	F	EUR	944,25	5 629,18	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Ann. Profil	Désignation du beneficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou dev. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (8) intérêts	en capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
					53 749 876,88	36 244 047,63										1 179 888,47	1 689 075,63	
1980	P	OPAC	Construction de	CAISSE DES D	159 751,33	53 599,02	8	A	fix	3,60	fix	3,60	F	EUR	1 929,56	5 900,76		
1981	P	OPAC	Construction log	CAISSE DES D	335 768,96	129 871,31	14	A	fix	1,20	fix	1,20	F	EUR	1 558,45	8 574,51		
1981	P	OPAC	Construction de	CAISSE DES D	96 058,13	35 653,76	9	A	fix	3,60	fix	3,60	F	EUR	1 283,54	3 424,82		
1982	P	OPAC	Construction 94	CAISSE DES D	80 706,51	28 399,34	13	A	fix	1,00	fix	1,00	F	EUR	283,99	2 056,65		
1983	P	OPAC	Construction 56	CAISSE DES D	1 664 045,29	448 100,96	6	A	fix	3,60	fix	3,60	F	EUR	16 131,63	68 243,78		
1983	P	OPAC	Construction log	CAISSE DES D	1 404 322,54	1 306 254,06	6	A	fix	5,90	fix	5,90	F	EUR				
1983	P	OPAC	Constructions le	CAISSE DES D	1 391 209,48	1 294 056,77	6	A	fix	5,90	fix	5,90	F	EUR				
1983	P	OPAC	Construction de	CAISSE DES D	50 750,28	14 544,34	5	A	fix	4,10	fix	4,10	F	EUR	821,76	2 598,19		
1983	P	OPAC	Construction 56	CAISSE DES D	78 800,90	22 761,54	5	A	fix	4,10	fix	4,10	F	EUR	1 286,03	4 066,10		
1983	P	OPAC	Construction 20	CAISSE DES D	97 414,92	39 054,51	11	A	fix	1,50	fix	1,50	F	EUR	1 163,82	3 052,28		
1984	P	OPAC	Construction 56	CAISSE DES D	1 829,39	336,76	2	A	fix	10,00	fix	10,00	F	EUR	33,68	160,38		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. Signifiant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		
		BL1

BI.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en (8) intérêts
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
1985	P	OPAC	Construction loq	CAISSE DES D	82 551,14	32 769,21	A	fix	1,50		fix	2,98	F	EUR	976,52	2 561,06
1997	P	OPAC	Logt 19, rue Mc	CAISSE DES D	45 734,71	35 584,96	A	fix	4,30		fix	4,30	F	EUR	1 602,92	1 196,81
1997	P	OPAC	Logt locatif 9, n	CAISSE DES D	38 874,50	30 242,24	A	fix	4,30		fix	4,30	F	EUR	1 363,27	1 017,87
1988	P	OPAC	Construction 10	CAISSE EPARC	8 765,82	5 675,50	A	fix	5,90		fix	5,90	F	EUR	414,31	460,22
1988	P	OPAC	Construction 41	CAISSE EPARC	110 525,54	78 325,46	A	fix	4,75		fix	9,40	F	EUR	7 362,59	5 537,77
1979	P	OPAC	Construction 10	CAISSE EPARC	1 290 343,73	372 661,54	A	fix	7,50		fix	3,50	F	EUR	39 918,45	67 039,42
1979	P	OPAC	Construction de	CAISSE EPARC	1 095 773,05	313 729,01	A	fix	7,50		fix	3,50	F	EUR	33 775,52	56 437,83
1980	P	OPAC	Construction 41	CAISSE EPARC	947 013,30	313 758,48	A	fix	7,50		fix	3,50	F	EUR	31 180,97	45 781,03
1981	P	OPAC	Construction de	CAISSE EPARC	91 469,41	35 013,48	A	fix	7,50		fix	3,50	F	EUR	3 126,82	4 261,26
1983	P	OPAC	Construction loq	CAISSE EPARC	198 183,72	87 754,88	A	fix	7,50		fix	3,50	F	EUR	8 071,26	7 860,70
1983	P	OPAC	Construction 10	CAISSE EPARC	564 107,10	226 001,21	A	fix	5,90		fix	5,90	F	EUR	22 513,04	23 414,53

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		
	B1.1	

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Ann. Profil	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devis. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (8)	en capital
Totaux généraux																		
					53 749 876,88	36 244 047,63											1 179 888,47	1 689 075,63
					46 573 463,95	30 794 342,61											918 012,15	1 515 154,77
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
1983	P	OPAC	Construction 10	CAISSE EPARC	196 964,13	87 705,05	9	A	fx	5,90	fx	5,90	F	EUR	EUR	8 036,27	7 856,24	
1987	P	OPAC	Amélioration 48	CAISSE EPARC	693 643,03	393 075,41	13	A	fx	4,50	fx	4,50	F	EUR	EUR	24 983,94	21 771,32	
1988	P	OPAC	Amélioration 48	CAISSE EPARC	831 914,29	498 967,85	14	A	fx	4,50	fx	4,50	F	EUR	EUR	29 794,42	24 933,89	
1988	P	OPAC	Amélioration 48	CAISSE EPARC	823 346,65	494 350,72	14	A	fx	4,50	fx	4,50	F	EUR	EUR	29 433,16	24 631,56	
1992	P	OPAC	Construction loc	CAISSE EPARC	42 533,28	29 081,97	16	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 880,61	1 199,65	
1992	P	OPAC	Constructions loc	CAISSE EPARC	29 727,56	20 326,11	16	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 314,40	838,46	
1992	P	OPAC	Construction loc	CAISSE EPARC	83 237,16	56 913,12	16	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	3 680,33	2 347,70	
1992	P	OPAC	Const locatif nu	CAISSE EPARC	84 151,86	57 538,54	16	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	3 720,77	2 373,50	
1993	P	opac	Logements 142	CAISSE EPARC	72 260,83	51 484,95	17	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	3 207,69	1 940,86	
1995	P	OPAC	Logt 24 rue Car	CAISSE EPARC	39 331,85	30 055,71	19	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 774,41	955,17	
1995	P	OPAC	Logt locatif 121	CAISSE EPARC	37 045,11	28 308,29	19	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 646,94	899,64	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

5) taux annuel, tous frais compris.

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en (8) intérêts
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités																
ou des EP (hors logements sociaux)																
1996	P	OPMHLMBG	Logt locatif 67,	63 525,51	52 770,57	16	A	fix	4,80	fix	4,80	F	EUR	2 532,99	1 683,36	
1996	P	OPHLMBGNE	Construction loj	36 054,19	26 931,86	16	A	fix	4,30	fix	4,30	F	EUR	1 158,07	1 051,94	
1998	P	OPAC	Logement locatif	41 527,11	31 585,36	19	A	fix	4,30	fix	4,30	F	EUR	1 200,24	1 069,01	
1998	P	OPM HLM BC	Logt locatif 71,	38 112,25	31 408,99	19	A	fix	4,30	fix	4,30	F	EUR	1 350,59	916,86	
1998	P	OPAC	Réhabilitation 6	182 938,82	32 556,41	2	A	fix	3,05	fix	3,05	F	EUR	992,97	16 052,67	
1998	P	OPAC	Réhabilitation 4	182 938,82	32 556,41	2	A	fix	3,05	fix	3,05	F	EUR	992,97	16 052,67	
2002	X	PAS-DE-CAL	Hemville rue L	272 422,00	123 619,55	6	T	fix	2,97	fix	2,96	F	EUR	3 456,24	19 111,24	
2003	X	Pas-de-Calais F	Rue de Verdun	184 824,00	87 051,68	6	T	fix	2,97	fix	2,96	F	EUR	2 440,41	12 870,55	
2003	X	Pas-de-Calais J	Réhabilitation C	411 848,15	238 503,85	8	T	fix	2,48	fix	2,47	F	EUR	5 655,23	27 300,93	
2004	X	PAS DE CAL	QUARTIER C/	803 117,00	465 090,43	8	T	fix	2,48	fix	2,47	F	EUR	11 027,86	53 237,64	
2005	P	PAS DE CAL	LOTISSEMENT	701 881,87	616 840,18	29	A	fix	2,25	fix	2,25	F	EUR	13 878,90	15 310,48	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil diamort. de l'emprunt (1)	Ann. Profil	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devis. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (8)	en capital
Totaux généraux																		
					53 749 876,88	36 244 047,63										1 179 888,47	1 689 075,63	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					46 573 463,95	30 794 342,61										918 012,15	1 515 154,77	
2007	P	pas de calais h	construction ign	CAISSE DES D	805 855,00	759 457,03	31	A	fix	3,40	fix	3,65	F	EUR	27 720,18	12 391,46		
2007	P	PAS DE CAL/	CONSTRUCTI	CAISSE DES D	639 403,00	616 139,46	31	A	fix	3,45	fix	4,45	F	EUR	27 418,21	5 571,54		
2007	P	LOGIS 62	REHABILITAT	CAISSE DES D	86 864,00	69 554,52	11	A	fix	3,80	fix	3,80	F	EUR	2 643,07	5 030,94		
2007	P	LOGIS 62	REHABILITAT	CAISSE DES D	209 536,00	184 025,93	11	A	fix	3,45	fix	3,45	F	EUR	6 348,89	13 568,07		
2007	P	LOGIS 62	REHABILITAT	CAISSE DES D	760 464,00	667 880,90	11	A	fix	3,45	fix	3,45	F	EUR	23 041,89	49 242,26		
2009	P	PAS DE CAL/	REHABILITAT	CAISSE DES D	943 059,00	840 829,65	13	A	fix	3,10	fix	3,10	F	EUR	26 065,72	53 503,60		
2008	P	PAS DE CAL/	CONSTRUCTI	CAISSE DES D	878 625,00	843 129,16	32	A	fix	4,25	fix	4,25	F	EUR	35 832,99	12 851,61		
2008	P	PAS DE CAL/	REHABILITAT	CAISSE DES D	1 008 156,00	855 504,93	12	A	fix	4,25	fix	4,25	F	EUR	36 273,96	55 992,91		
2009	P	LOGIS 62	COMPACTAG	CAISSE DES D	2 912 227,41	2 727 141,41	22	A	fix	5,25	fix	3,75	I	EUR	115 809,99	85 309,17		
2010	C		res. saint exupé	CAISSE DES D	576 000,00	542 451,20	14	A	fix	1,90	fix	1,90	I	EUR	10 306,57	34 186,23		
2010	P		changement de	CAISSE DES D	281 313,00	281 313,00	15	A	fix	2,35	fix	2,35	F	EUR	6 043,40	15 859,84		

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
 2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)

5) taux annuel, tous frais compris.

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts	en capital	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
2011	P	réhabilitation 75	CAISSE DES D	263 700,40	263 700,40	15	A	fix		2,60	fix	2,60	F	EUR	6 399,97			
2010	P	construction 38	CAISSE DES D	2 790 718,00	2 739 293,16	39	A	fix		1,50	fix	1,50	F	EUR	41 089,40		52 196,21	
2010	P	construction 24	CAISSE DES D	3 048 555,00	2 992 378,96	39	A	fix		1,50	fix	1,50	F	EUR	44 883,68		57 018,68	
2010	P	construction 7 li	CAISSE DES D	768 249,00	751 398,51	34	A	fix		1,50	fix	1,50	F	EUR	11 270,98		17 103,24	
2010	P	réhabilitation 1C	CAISSE DES D	331 294,00	312 616,34	14	A	fix		2,35	fix	2,35	F	EUR	7 346,48		19 116,59	
2010	P	construction 10q	CAISSE DES D	1 038 843,00	1 022 910,79	39	A	fix		2,35	fix	2,35	F	EUR	24 038,40		16 306,62	
2010	P	construction 19	CAISSE DES D	1 671 623,00	1 645 986,16	39	A	fix		2,35	fix	2,35	F	EUR	38 680,67		26 239,31	
2011	P	réhabilitation 75	CAISSE DES D	142 200,00	142 200,00	15	A	fix		1,90	fix	1,90	F	EUR	2 522,58			
2010	P	réhabilitation 48	CAISSE DES D	823 345,00	775 216,51	14	A	rev		1,85	rev	2,35	I	EUR	18 217,59		45 453,82	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
				7 176 412,93	5 449 705,02												261 876,32	173 920,86

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

5) taux annuel, tous frais compris.

6) taux après opérations d'échanges éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

BI.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Ann.	Profil	Désignation du beneficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
										Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (8)	en capital
Totaux généraux						53 749 876,88	36 244 047,63										1 179 888,47	1 689 075,63	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						7 176 412,93	5 449 705,02											261 876,32	173 920,86
1999	P		LOGIS 62	Logt 5, rue Brav	CAISSE DES D	117 995,54	93 758,00	20	A	fx	3,55	fx	3,55	F	EUR	EUR	4 031,59	2 768,05	
2000	P		Logis 62	Quartier Bellev	CAISSE DES D	1 605 866,55	1 383 324,56	23	A	fx	4,20	fx	4,20	F	EUR	EUR	58 099,63	32 549,67	
1991	P		LOGIS 62	Construction loj	CAISSE DES D	52 137,56	13 928,88	4	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 817,48	3 193,49	
1996	P		LOGIS 62	Construction loj	CAISSE DES D	504 827,30	359 620,02	17	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	19 049,54	14 274,71	
2000	P		LOGIS 62	Rue d'Epernay	CAISSE EPARK	14 284,47	11 880,84	20	A	fx	4,30	fx	4,30	F	EUR	EUR	510,88	315,75	
1987	P		LOGIS 62	Constr 25 logis	CAISSE EPARK	782 518,98	443 439,88	13	A	fx	4,50	fx	3,50	F	EUR	EUR	27 686,57	24 560,86	
1987	P		LOGIS62	Construction 25	CAISSE EPARK	703 984,71	401 138,27	13	A	fx	4,94	fx	4,94	F	EUR	EUR	24 997,53	22 217,90	
1988	P		LOGIS 62	Construction 13	CAISSE EPARK	549 929,34	329 838,14	14	A	fx	4,94	fx	4,94	F	EUR	EUR	20 040,54	16 482,32	
1989	P		LOGIS 62	Construction 13	CAISSE EPARK	2 073,31	1 315,04	15	A	fx	4,94	fx	4,94	F	EUR	EUR	75,29	59,58	
1993	P		LOGIS 62	Construction loj	CAISSE EPARK	229 088,19	167 328,05	19	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	9 276,09	5 770,96	
1993	P		LOGIS 62	Construction loj	CAISSE EPARK	30 687,99	21 864,81	17	A	fx	5,80	fx	5,80	F	EUR	EUR	1 362,25	824,25	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. Signifiant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
1993	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	57 976,36	41 307,44	17	A	fix		5,80	fix	5,80	F	EUR	2 573,60	1 557,19	
1994	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	39 728,21	29 393,80	18	A	fix		5,80	fix	5,80	F	EUR	1 768,35	1 015,93	
1995	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	43 859,58	36 689,57	19	A	fix		4,80	fix	4,80	F	EUR	1 577,65	974,46	
1997	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	62 412,63	49 933,91	18	A	fix		4,30	fix	4,30	F	EUR	2 147,16	1 603,15	
1997	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	44 941,97	35 956,31	18	A	fix		4,30	fix	4,30	F	EUR	1 546,12	1 154,40	
1998	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	105 189,82	86 688,81	19	A	fix		4,30	fix	4,30	F	EUR	3 727,62	2 530,55	
1999	P	LOGIS 62	CAISSE EPARC	14 284,47	11 880,84	20	A	fix		4,30	fix	4,30	F	EUR	510,88	315,75	
2001	P	LOGIS 62	CAISSE DES D	525 186,86	466 279,57	26	A	fix		4,20	fix	4,20	F	EUR	19 583,74	8 727,67	
2001	P	LOGIS 62	CAISSE DES D	83 572,55	80 813,73	41	A	fix		4,20	fix	4,20	F	EUR	3 394,18	474,55	
2002	P	LOGIS 62	CAISSE DES D	1 605 866,54	1 383 324,55	23	A	fix		4,20	fix	4,20	F	EUR	58 099,63	32 549,67	

1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

5) taux annuel, tous frais compris;

6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date du vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNEES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobil. et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Ann. Profil	Désignation du beneficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembours. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devi. pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (6)			en (3) intérêts	en capital
Totaux généraux																		
					53 749 876,88	36 244 047,63											1 179 888,47	1 689 075,63
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
Totaux pour les autres emprunts																		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT	B1.2

B1.2 CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	2 868 964,10	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	1 904 353,45	
- Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL	4 773 317,55	15 939 115,00

¹ Hors opérations visées par l'article L.2252-1 du CGCT

² Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

Calcul : $4\,773\,317,55 / 15\,939\,115 = \underline{29,94\%}$

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redev. de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contr.	Montant des redevances restant à courir					
					N +1	N +2	N +3	N +4	Cumul restant	Total (2)

(1) indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémun. de cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (1)

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périod.	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
<i>Au profit d'organismes publics.....</i>							
<i>Au profit d'organismes privés.....</i>							
TOTAL.....							

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périod.	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
<i>A l'exception de ceux reçus des entreprises.....</i>							
<i>Engagements reçus des entreprises.....</i>							

NEANT

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS B1.6
CONCOURS AUX ASSOCIATIONS PRESTATIONS EN NATURE (article L.2313-1 du CGCT)

<u>Nom de l'Association Bénéficiaire</u>	<u>Nature de la Prestation</u>
Stade Portelois	Mise à disposition de terrains de sport : pour l'entraînement et les compétitions - Stade André Lefèvre : 36 H/semaine - Stade Amour Sergent : 6 H/semaine - Stade Jean Aubert : 23 H/semaine Mise à disposition d'un éducateur 6 H/ semaine sur 10 mois et de 2 C.A.E. à l'année Mise à disposition Club House Foot à l'année Mise à disposition 3 portakabin pour rangement.
Athlétic Gym Portelois	Mise à disposition de M. Philippe Fait 6H/semaine et M. Pascal Blond 3H/semaine pour l'encadrement des jeunes pendant 10 mois. Mise à disposition de la salle Léo Lagrange 28H30/semaine
E.S.S.M.	Mise à disposition de salles de sport : Pour l'entraînement et les compétitions - Salle Carpentier : 70 H/semaine Mise à disposition d'un local 39 rue d'Outreau (1 ^{er} étage) pour l'administration de l'Association et centre de formation à Alprech moyennant 600 Euros de loyer mensuel. Mise à disposition d'un éducateur détaché à temps plein (LEBURGUE) et d'un contrat d'apprentissage 10 H/semaine
Amicale Le Drapeau	Mise à disposition pour l'entraînement et les compétitions basket/semaine : - Salle Humez : 36H Mise à disposition d'une salle à l'école Vallois 13 H section Ping-Pong/semaine et de la salle de sports Curie 8 H/semaine Mise à disposition d'un local administratif 39 rue d'Outreau (2 ^{ème} étage)
A.P.B.A	Mise à disposition d'un U.L.M Le Portel Plage
Coopérative Scolaire Albert Camus Section Vélo	Mise à disposition du foyer de l'école tous les jours
Hippocampe Portelois	Mise à disposition du Centre Alprech 7 H/semaine
Opale Gym	Mise à disposition de la salle Joël Feucher 3H/semaine
Opale Peinture	Mise à disposition d'une salle à l'Espace Alprech 3H/semaine
La Lyonnaise Porteloise	Mise à disposition du Club House du Boulodrome Eugène Sauvage tous les jours + utilisation du boulodrome couvert 8H/ semaine d'entraînement et pour compétitions le week-end (141 fois par an)
Pétanque Porteloise	Mise à disposition du Club House du Boulodrome Eugène Sauvage tous les jours + utilisation du boulodrome couvert 19H/semaine d'entraînement et pour compétition le week-end (34 fois par an)
Boulistes Henriville	Mise à disposition terrain de boules Henriville Utilisation du boulodrome couvert 11 H/semaine d'entraînement et pour compétitions le week-end (16 fois par an) et annexe Mairie Henriville + 7H30/semaine + 2 petits locaux (Buvette et rangement) à l'annexe (à l'année)
Les amis de la pétanque	Mise à disposition du boulodrome (15 fois par an)

Ju-Jitsu portelois	Mise à disposition d'une salle 5H/semaine à l'Espace Carnot
MUYTAÏ	Mise à disposition Salle Curie 8H30/Semaine
CAT St Léonard	Mise à disposition boulodrome couvert 4H/semaine
C.E.S. Jean Moulin	Mise à disposition de personnel Mairie : pour les Classes Foot Aménagées : Fabien Paris 12 H, A.Laille 2H30
Body-Fitness	Mise à disposition salle de remise forme/musculation rue d'Outreau à l'année
La Savate Porteloise	Mise à disposition salle Joël Feucher 17H
Ass. des Usagers du Centre Social et Familial Espace Carnot	Structure à l'année
Association Sports et Loisirs	Mise à disposition d'une salle à l'école Vallois 11H30/semaine (Ping-pong) Mise à disposition de la salle Curie pour entraînement et compétitions (8 H/semaine) Mise à disposition d'une salle à l'Espace Alprech 7 H/semaine
Lycée Maritime Aquacole	Mise à disposition de la salle Léo Lagrange 4 H/semaine
Maison de la Marine	Mise à disposition de la salle Léo Lagrange 4H/semaine
Piscine	Mise à disposition de M Patrick Ledez 10h par semaine (septembre à Juin) et A. Rageot 3h par semaine (mars à juin).
Serre-Dents	Mise à disposition de la salle Joël Feucher 3 H/semaine
Ecole St JBaptiste de la Salle	Mise à disposition de la salle Georges Carpentier 6 H/semaine
Auto-Modélisme Portelois	Mise à disposition de la salle Léo Lagrange 4 H/mois
A.C.L.H.	Mise à disposition de la mairie annexe Henriville 8H/semaine ainsi que 4H tous les 2 ^e vendredis de chaque mois
Les Opalines	Mise à disposition de la salle Léo Lagrange 6H/semaine Mise à disposition de la salle Marie Curie 14H/semaine + 2 locaux rangement à l'année à Curie
Coopérative Scolaire Marie Curie	Mise à disposition du foyer de l'école tous les jours + 10 VTT junior
Coopérative scolaire Vallois	Mise à disposition du foyer de l'école tous les jours
Mosaïque Porteloise	Mise à disposition de locaux situés à Alprech
Musicale Porteloise	Mise à disposition des locaux rue du Moulin à Vent pour école de musique
Armada Modélisme Portelois	Mise à disposition du foyer Mille Clubs rue d'Outreau toute l'année
Association Côte d'Opale Aéromodélisme	Mise à disposition d'un garage à Alprech
C.A.P.P.	Mise à disposition du stade André Lefèvre 14 H/semaine Mise à disposition du stade Jean Aubert 6 H/semaine + 1 portakabin pour matériel + 1 portakabin au club house stade André Lefèvre.
Football Club Le Portel	Mise à disposition du Stade d'Alprech 16h/semaine
Union Sportive Porteloise	Mise à disposition du stade d'Alprech pour 9 H/semaine
Mise à disposition de la Maison des Associations	
Les Barsiers Portelois	2 H/mois
Club d'Ornithologie	2 H tous les 2 mois
Club des Anciens joueurs de football	1 H/mois
Association Généalogique	1 local à disposition à la médiathèque
Cercle Historique Portelois	3 H/mois
Association des Pensionnés de la Marine	2 H/semaine
RSA agricole (santé)	20H / semaine
Ikmanata	occasionnel
HLM orange	3H/mardi + 3H/jeudi à l'annexe Henriville
A.C.P.G.	3H tous les 2 mois
OMP3A	Tous les jours de 14 H à 17 H 30 sauf Samedi
Ass locale diabétiques Côte d'Opale	occasionnel

E.S.S.M. Le Flobart	occasionnel occasionnel
C.L.C.V.	2H1/2 par semaine
Les Pecqueux du Fort	2H par mois
Les placomusophiles	2 H par mois
Le clan des pitchelous	2 H par mois
Mise à disposition de salles à l'Espace d'Alprech	
Aux quatre points du Portel	20H30 /semaine
Au fil des jours	18 H/semaine
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine radio-maritime	Mise à disposition de 3 salles
Pyramide	6 H 15/semaine
Arhyco Yoga	4H /semaine
Hippocampe	6 H/semaine
Association AXEL	Mise à disposition d'un local à l'année
Mise à disposition de locaux dans les maisons de l'Entonnoir	
Comité des fêtes et animations	1 ^{er} étage pour bureaux d'administration
U.C.A.L.P.	2 petites salles pour bureaux d'administration
Office du Tourisme	RDC pour bureaux d'administration en juillet et août
Office du Tourisme	Siège à l'année place Poincaré

La Ville de Le Portel met de plus à la disposition de toutes les associations le matériel favorisant leurs activités.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (art. L.2311-7 du CGCT) B1.7

COMPTES	LIBELLES	BP 2012
6574-024	COMITE DES FETES ET D'ANIMATION	30 000 €
6574-95	OFFICE DE TOURISME	85 000 €
6574-95	COMITE DE JUMELAGE VILLE DE LE PORTEL	7 500 €
6574-33	MUSICALE PORTELOISE	61 000 €
6574-63	FONCT. ESPACE CARNOT-ASS.USAG.CENTRE SOCIAL	120 000 €

TOTAL INTERMEDIAIRE N° 1 303 500 €

65738-33	FESTIVAL COTE D'OPALE	4 573 €
	FESTIVAL TENDANCES	3 354 €
		7 927 €

6574-020	AMICALE DES AGENTS MUNICIPAUX	7 250 €
	AMICALE DES AGENTS MUN.(Voyage)	1 500 €
		8 750 €

6574-024	Le clan des Pitchelous	200 €
		200 €

6574-025	Ste Colombophile La Mosaïque Porteloise	450 €
		450 €

6574-212	SOCIETE JEUNESSE ET JOIE	350 €
	AMICALE L'ESPERANCE	1 100 €
	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CAMUS	2 900 €
	F.J.E.P. A. CAMUS-Section U.S.E.P.	300 €
	U.S.C. ECOLE VALLOIS	3 850 €
	DELEG. DEPART. EDUC. NATIONALE (Le Portel-Equihen)	150 €
	A.P.E.L. ECOLE ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	250 €
	" " " " " " " (Voyage)	1 600 €
		10 500 €

6574-22	FOYER COOPERATIF JEAN MOULIN	2 000 €
	FOYER COOPERATIF JEAN MOULIN (Voyage)	2 000 €
		4 000 €

6574-311	Calamity's Country Club	150 €
		150 €

6574-312	Opale Arts Plastiques	850 €
	Aux Quatre points du Portel	500 €
	Au fil des jours	500 €
	LE FUSEAU RETROUVE	250 €
	Armada modélisme Portelois	1 000 €
	Le Portel Auto Modélisme	150 €
		3 250 €

6574-324	Cercle Historique Portelois	950 €
	Ste Généalogique de la Côte d'Opale	250 €
	Association de Sauvegarde du Fort de l'Heurt	950 €
		2 150 €

6574-422	A.C.L.H.	1 700 €
	FOYER DES JEUNES ALBERT CAMUS	3 900 €
	MAJORETTES LES OPALINES	6 700 €
	Pyramide	400 €
		12 700 €
6574-415	FOYER LAÏQUE CAMUS-(Org. course cycliste)	150 €
	L'ATHLETIC GYM PORTELOIS	4 650 €
	CLUB VELO AMICALE ST JOSEPH	1 200 €
	ETOILE SPORTIVE ST MICHEL	20 000 €
	SASP ESSM	280 000 €
	STADE PORTELOIS + ECOLE DE FOOTBALL	43 000 €
	AMICALE BOULISTE LYONNAISE PORTELOISE	550 €
	BOXE FRANCAISE PORTELOISE (Savate porteloise)	1 250 €
	PETANQUE PORTELOISE	750 €
	LES AMIS DE LA PETANQUE (Quartier Carnot)	550 €
	AMICALE BOULISTE D'HENRIVILLE	550 €
	BARSIIERS PORTELOIS	1 350 €
	Les Pecqueux du Fort	400 €
	AMICALE LE DRAPEAU	9 250 €
	AMICALE LE DRAPEAU (Course pédestre)	3 200 €
	AMICALE LE DRAPEAU (Section basket)	2 000 €
	CLUB DES AMIS DE LA PLAGE DU PORTEL	3 500 €
	FC Portel Plage	150 €
	UNION SPORTIVE PORTELOISE	400 €
	A.P.B.A.(Aviateurs Alprech)	700 €
	A.P.B.A.(Aviateurs Alprech)-formation permis	250 €
	DOJO 62 (dont atelier équilibre seniors)	800 €
	HIPPOCAMPE PORTELOIS	950 €
	HIPPOCAMPE PORTELOIS (sections école de pêche-pêche de bord)	300 €
	SPORTS ET LOISIRS LE PORTEL	1 650 €
	BODY-FITNESS	400 €
	MUAY-THAI-OPALE	500 €
	JU-JITSU CLUB PORTELOIS	500 €
	LES SERRES DENTS (Boxe anglaise)	850 €
	ARHYCO	250 €
	SOUTIEN AUX ACTIVITES EQUESTRES	500 €
	Opale Gymnastique	450 €
Le Flobard	400 €	
VENT D'OPALE	1 000 €	
		382 400 €
6574-512	GROUPE DONNEURS DE SANG DU BOULONNAIS	250 €
	MOUVEMENT VIE LIBRE	850 €
	AIDE FAMILIALE A DOMICILE	250 €
	A.F.M.-TELETHON	915 €
	BOULOGNE DROGUE INFORMATION	350 €
	ASSOCIATION AXEL	250 €
		2 865 €
6574-61	AIDE ET SERVICE A DOMICILE	400 €
		400 €
6574-524	COMITE D'AIDE FAMILLES MARINS NAUFRAGES	350 €
	FONDATION MASAJA-KENYA	300 €
	STE D'HORT. ET JARDINS POP. DE France	100 €

ORPHELINAT CATHOLIQUE BEUCERF	500 €
ORPHELINAT MARITIME DE BOULOGNE S/MER	500 €
ASSOCIATION PATRIOTIQUE PORTELOISE	1 700 €
CONSOM. LOGEMENT CADRE DE VIE DU BOULONNAIS	250 €
AMICALE BOUL. DES ANCIENS MARINS (COLS BLEUS)	350 €
ASS. PENS. MARINE MARCHANDE ET PECHE	150 €
FED.NAT.MERITE MAR. MEDAILLE D'HONNEUR MARINS	70 €
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	250 €
ENFANCE-TELE: DANGER?	100 €
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN	150 €
CMCAS EGF BOULOGNE	150 €
ADATEEP 62	350 €
ASS. DES PARALYSES DE France	150 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	400 €
Interm'aides Côte d'Opale	600 €
IKMANATA	300 €
BOULOGNE INFOCONSO	150 €
Présence écoute	200 €
	7 070 €

6574-833	COMITE DE DEFENSE DU LITTORAL PORTELOIS	600 €
		600 €

6574-94	U.C.A.L.P.	800 €
		800 €

TOTAL INTERMEDIAIRE N°2	444 212 €
--------------------------------	------------------

TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS 2012	747 712 €
---	------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS - HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CREDITS DE PAIEMENT ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.3 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour n)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au delà de l'exercice N+1)

(1) il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) il s'agit du montant initialement prévu par l'échéancier corrigé des révisions

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS - HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CREDITS DE PAIEMENT ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.3 B3

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour n)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au delà de l'exercice N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant initialement prévu par l'échéancier corrigé des révisions

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS - HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.3
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CRDITS DE PAIEMENT	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grévés d'une affectation	...(1)	...(1)	Total des recettes grévées d'une affectation
		Reste à employr au 01/01/N					
		Recettes					
		Dépenses					
		Reste à employr au 31/12/N					

NEANT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

Grades ou emplois (1)	Catégories (2)	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont : Temps non complet
Adjoints Territoriaux d'Animation		10,00	5,00	
Adjoint d'Animation 1er classe	C	4,00	1,00	
Adjoint d'Animation 2e classe	C	4,00	4,00	
Adjoint d'Animation Principal 2e classe	C	2,00		
Adjoint Territoriaux du Patrimoine		2,00	1,00	1,00
Adjoint du Patrimoine 1er Classe	C	1,00	1,00	1,00
Adjoint du Patrimoine 2e Classe	C	1,00		
Adjoints Techniques Territoriaux		143,00	104,00	10,00
Adjoint Technique 1er Classe	C	35,00	11,00	2,00
Adjoint Technique 2e Classe	C	42,00	36,00	8,00
Adjoint Technique Principal 1er Classe	C	26,00	21,00	
Adjoint Technique Principal 2e Classe	C	40,00	36,00	
Adjoints Administratifs Territoriaux		44,00	24,00	3,00
Adjoint Administratif 1er Classe	C	16,00	9,00	2,00
Adjoint Administratif 2e Classe	C	11,00	8,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 1er classe	C	7,00	2,00	
Adjoint Administratif Principal 2e classe	C	10,00	5,00	
Agents de Maîtrise Territoriaux		25,00	16,00	
Agent de Maîtrise	C	9,00	2,00	
Agent de Maîtrise Principal	C	16,00	14,00	
Animateurs Territoriaux		1,00	1,00	
Animateur	B	1,00	1,00	
Animation		6,00	5,00	5,00
Adjoint d'Animation 2e Classe non-titulaire	C	6,00	5,00	5,00
Agents de Police Municipale		11,00	7,00	
Brigadier Chef Principal de Police Municipale	C	3,00	2,00	
Brigadier de Police Municipale	C	6,00	5,00	
Gardien de Police Municipale	C	2,00		
Assistants Territoriaux Socio-Educatifs		1,00		
Assistant Socio-Educatif	B	1,00		
Ass. Cons. Patrimoine et des Bibliothèques		5,00	2,00	
Ass. Cons. Patri. et Bibli. 2 classe Contractuel	B	1,00	1,00	
Ass. de Cons. du Patrim. et Biblio. 1er Classe	B	1,00		
Assistant Principal 2e classe contractuel	B	1,00	1,00	
Ass. Cons. du Patrim. et Biblio. 2e Classe	C	2,00		
A.T.S.E.M.		8,00	4,00	2,00
A.T.S.E.M. 1er Classe	C	4,00	2,00	2,00
A.T.S.E.M. Principal 1er Classe	C	2,00		
A.T.S.E.M. Principal 2e Classe	C	2,00	2,00	
Ass. Qua. Cons. Patrimoine et des Bibliothèques		2,00		
Assistant Qualifié de Conservation 2e Classe	B	2,00		
Attachés Territoriaux		2,00	1,00	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

Attachés Territoriaux		7,00	4,00	
Attaché non-titulaire	A	1,00		
Attaché Principal Territorial	A	2,00	2,00	
Attaché Territorial	A	4,00	2,00	
Bibliothécaires Territoriaux		1,00		
Bibliothécaire	A	1,00		
Chefs de Service de Police Municipale		3,00	1,00	
Chef de Police Municipale	B	1,00		
Chef de Service de P.M.	B	1,00		
Chef de Service de P.M. principal 2e classe	B	1,00	1,00	
Culture		1,00	1,00	
Prof. Ens. Artistique Classe Normale Contractuel	A	1,00	1,00	
Directeur Général des Services des Communes		1,00	1,00	
Directeur Général des Services	A	1,00	1,00	
Administratif		3,00	1,00	
Attaché Contractuel	A	1,00	1,00	
Adjoint Administratif 2e classe non-titulaire	C	2,00		
Educateurs Territoriaux des APS		6,00	4,00	
Educateur des APS	B	2,00	2,00	
Educateur Principal 1er classe	B	2,00	2,00	
Educateur principal 2e classe	B	2,00		
Entretien		3,00	1,00	
Adjoint Technique 2e Classe non-titulaire	C	3,00	1,00	
Ingénieurs Territoriaux		2,00	1,00	
Ingénieur	A	1,00		
Ingénieur Principal	A	1,00	1,00	
Medico-social		1,00		
Assistant Socio-Educatif Contractuel	B	1,00		
Opérateurs Territoriaux des APS		2,00	1,00	
Opérateur	C	1,00		
Opérateur Qualifié	C	1,00	1,00	
Puéricultrices Cadres Territoriaux de Santé		1,00	1,00	
Puéricultrice Cadre de Santé	A	1,00	1,00	
Rédacteurs Territoriaux		12,00	6,00	
Rédacteur	B	5,00	1,00	
Rédacteur Principal	B	2,00	1,00	
Rédacteur Chef	B	5,00	4,00	
Sportif		3,00	3,00	
Opérateur non-titulaire	C	3,00	3,00	
Techniciens Supérieurs Territoriaux		6,00	3,00	
Technicien	B	2,00	1,00	
Technicien Principal 1er Classe	B	2,00	2,00	
Technicien Principal 2e Classe	B	2,00		
Total général		310,00	197,00	21,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Catégories (1)	Secteur (2)	Rémunération (3)		Contrat (4)
			Indice	Euros	
Adjoint d'Animation 2e Classe non-titulaire	C	ANIM	0,00		contrat à durée indéterminée
Ass. Cons. Patri. et Bibli. 2 classe Contractuel	B	ATCOB	0,00		contractuels
Assistant Principal 2e classe contractuel	B	ATCOB	0,00		Contractuel
Attaché non-titulaire	A	ATT	0,00		
Prof. Ens. Artistique Classe Normale Contractuel	A	CULT	0,00		contractuel
Adjoint Administratif 2e classe non-titulaire	C	DMIN	0,00		
Attaché Contractuel	A	DMIN	0,00		contractuel
Adjoint Technique 2e Classe non-titulaire	C	ENT	0,00		contrat à durée indéterminée
Assistant Socio-Educatif Contractuel	B	MS	0,00		Contractuel
Opérateur non-titulaire	C	SP	0,00		contrat à durée indéterminée
Total Général					

(1) CATEGORIES : A,B et C

(2) SECTEUR DMIN : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

ENV: Environnement (dont espaces verts et aménagements rural)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico- technique

SP : Sportif

CULT : Culture (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence a un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'in fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 3ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-3 IH30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETET PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...	- Pas de Calvès Habitat - Logis 62			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...	Voir bilans dans pochette jointe			
Autres ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

Syndicat Intercommunal de Le Portel-Outreau pour la construction et le fonctionnement d'une piscine intercommunale : sans fiscalité additionnelle et avec participation financière des 2 communes			
Communauté d'agglomération Boulogne Côte d'Opale : TPU + fiscalité additionnelle			
Autres organismes et regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catég. de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Assistance aux personnes en difficulté	..J..	..J..	SPA	Non
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catég. de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		..J..	..J..		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catég. de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		..J..	..J..	

ETAT DES BATIMENTS COMMUNAUX

Adresse	Désignation	Superficie Bâtie en m ² (SHOB)
51 rue Carnot – MAIRIE	Hôtel de ville	1 675
	Bureaux services technique + Financier + informatique	449
	Police Municipale	125
	Pôle social + Service jeunesse	456
rue du Moulin à Vent – Ateliers Municipaux	Ateliers + vestiaires + bureaux + sanitaires + atelier mécanique	1 815
Rue du Moulin à vent – Ecole de musique	rez-de-chaussée + étage (salles de musique) + sanitaires	260
63 rue Carnot – Maison des Associations	rez-de-chaussée (grande salle + bureau + cuisine + sanitaire) étage (salles de réunion)	160
Rue des Castors – Annexe Mairie	grande salle + hall + cuisine + sanitaires	204
Henriville – Ludothèque	Rez-de-Chaussée + Mezzanine	38.64
60 rue Carnot	Logement conciergerie	109
180 rue Carnot – Ecole MOZART	4 classes + couloir	314.32
	sanitaires	47.34
	salle de jeux + bureau + B.C.D. + cantine	85.57
	Logement de fonction	105
Rue Carnot	Epicerie Sociale	135
	Ludothèque	195
Rue d'Outreau- Ecole VALLOIS	8 classes + couloirs + bureau du Directeur	651.16
	Sanitaires	81.92
	LRC (4 classes)	227.48
	Classe garderie K »	52.8
	salle de sports	195.52
	logement de fonction	240
Rue d'Outreau – Ecoles Curie – La Fontaine	CURIE : 12 classes + couloir + sanitaires + réfectoire	964
	Salle de sports Curie	214
	Salle de musculation	118
	Logements de fonction (12)	
	LA FONTAINE : 7 classes + couloirs + sanitaires + salle de jeux + dortoir + bureau + tisanderie + hall	943.70
rue des Canadiens – Groupe scolaire Camus – Calmette - Pasteur	Ecole CAMUS : 6 classes + couloir + sanitaires + bureau + secrétariat + réfectoire + cuisine + tisanderie + foyer + bâtiment 4 classes : BCD + informatique + salle des maîtres + 1 classe	1 200
	Ecole Calmette : 6 classes + couloir + hall + sanitaires + salle de jeux + bureau + tisanderie + B.C.D.	300
	Ecole Pasteur : 7 classes + sanitaires + bureau + classe sous préau	1 000
	3 Logements de fonction + RASED	800
		300
Bd Auguste Huguet – Salle de sports Léo Lagrange	Salle de sports + sanitaires + vestiaires + douches	900
rue Champlain – Ecole ISIDORE	classes + couloir + sanitaires + salle de jeux + réfectoire + B.C.D. – bureau + hall	508.23
	Logement de fonction	112
Route de LE PORTEL à OUTREAU – salle de sports Charles Humez	Grande salle + petite salle + bureau + vestiaires + douches + salle de rangement matériel + sanitaires	1 208

rue Jean-Paul Gachère – Serres Municipales	bureaux + serres + hangar métallique + vestiaires + sanitaires +	3 153.15
Bd du Mal Lyautey – Stade Amour Sergent	Salle de sports Carpentier Grande salle + salle VIP + Sanitaires + local technique + vestiaires + douches + hall + infirmerie + local femmes de services + local arbitres + local délégués Logement de fonction gardien stade Amour Sergent (Bd du Fort de Coupes)	1 213 150
Rue des Champs – stade André Lefebvre	Vestiaires + bureau + annexes	436
rue de Reims	Local boulistes	140
rue de Reims	Club House	176
Rue de Reims	Boulodrome couvert	450
Place de l'Eglise	Eglise	1 350
1 et 3 Rue Mg Leprêtre	2 logements	136
10 rue Mg Haffreingue	2 Logements de fonction cimetière	280
Rue Mg Leprêtre	Sanitaires + vestiaires	30
Boulevard du Fort de Coupes – Mont de Coupes - CED	Classes d'Eveil et de Découverte restaurant cuisine + bureau arrière cuisine bâtiment n° 3 bâtiment n° 4 et 5 bâtiments n° 6 bâtiment n° 7 bâtiment n° 2 (laverie) logement de fonction du gardien Casemate Musée - Aquarium	514 336 137 300 135 202 69 95 156
Rue du Gal San Martin – Espace Carnot	Sous-sol + rez-de-chaussée + 1 ^{er} étage (avec cyberbase) + hall + laverie sociale	1 500
Rue du Gal san Martin – Médiathèque	Equipement culturel – Médiathèque comprenant un auditorium + kiosques	1 672.82 80
Rue Georges Clémenceau – Maison des Petits Mousse	rez-de-chaussée + étage + hall + cuisine + dortoir	320
Place Poincaré – Syndicat d'initiative	Accueil + bureau + pièce dépôt + sanitaire	90
32 rue Gournay Hédouin	Cinéma	568
Rue Jean-Paul Gachère	Parc de la Falaise (accueil + logement de fonction)	170
Avenue de Béthune – Salle des fêtes Yves Montand	Hall + sanitaires + grande salle avec scène + cuisine + loges + local technique	1 100
Plage	CAJ Ancien poste de secours	214 146
Rue du Cap – Maison du Patrimoine	Bâtiment principal + + logement du gardien + garage + local « pompe » + local « accu »	1 250
Rue du Cap – FOYER	Rez-de-Chaussée (comprenant salles d'activités) + 1 ^{er} étage (hébergement)	700
Bd du Fort de Coupes	local dit « sauvage »	155
39 rue d'Outreau	local commercial + associations	297
24 rue d'Outreau	Garage + partie commune accès logements	427
41 rue d'Outreau	Maison	120
45 rue d'Outreau	Maison des permanences	120
rue d'Outreau	Armada (association modélisme)	153
4 impasse Stein	4garages	30
rue de la Station	4 garages	4 x 20
rue Livenais	5 garages du Foyer Léon Gournay	95
13 – 17 rue Coquel	4garages	96
10 16 rue chateaubriand	4 garages	96
4 rue du Cdt Charcot	Maison + terrain	294
rue d'Outreau – salle Maurice Chevalier	Salle de restauration, hall, toilettes, cuisines, rangements Salle de danse, vestiaires, couloir, rangements	415 105
Rue du Cap – FOYER	Rez-de-Chaussée + 1 ^{er} étage	406
Alprech – 3 Bungalows	2 vestiaires joueurs 1 vestiaire arbitres	2 x 25 10
rue des Champs – Club House « stade Portelois »	2 salles + bureau + laverie + sanitaires	115

30 rue Libert	Maison + terrain (814 m ²)	165
92/94 rue Carnot	RDC : Bureaux service animation Appartement sur 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage	80 160
114 rue Carnot	Garage	90
41/43 rue Carnot	Appartement 2 ^{ème} étage	55
16, rue Georges Honoré	Relais Saint Anne - logement - ancienne chapelle	67 81
7 impasse Stein	Bâtiment Lemaire	300
Rue de la station	Garage	16
43 rue d'Outreau	maison	85
41/43 rue Carnot	Appartement – 1 ^{er} étage	49

TOTAL 37 671,65 m²

ETAT RECAPITULATIF DES VEHICULES
DE LA COMMUNE DE LE PORTEL

MARQUE	IMMAT.	Genre	Puissance fiscale	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Service d'affectation
RENAULT	627 WN 62	BOM	17 CV	21.02.2000	Ebouage
QUADY	634 YM	QUAD	7 CV	16.12.2008	Sports
MECANOREM	903 RQ 62	REM		11.04.1997	Jardin
PEUGEOT	1184 VD 62	PARTNER	7 CV	05.08.2002	Service Technique
PEUGEOT expert	1243 WY 62	CTTE	8 CV	10.03.2006	Stade
RENAULT	1556 WM 62		7 CV	02.06.2005	Police Municipale
LEGRAND	1593 RQ 62	Remorque	6 tonnes	14.04.1997	Jardin
GOLDONI	457672	Motoculteur			Jardin
DEVES	1621 PH 62	Remorque		16.06.1991	Jardin
RENAULT	1781 VE 62	Fourgon	7 CV	17.03.1998	Jardin
RENAULT	2210 WR 62	CTTE	7 CV	13.05.2004	Service Forge
ISEKI SF 310	2438 YF 62	TONDEUSE		02.07.2008	Jardin
LE BOULCH	2513 QT 62	REA		09.02.1995	Jardin
RENAULT	2531 VT 62	CTTE	8 CV	10.12.2003	Serv. Evènement
SATELLITTE	2597 SN 62	Remorque		01.01.1998	Jardin
PEUGEOT	2681 WS 62	PARTNER	8 CV	10.11.2005	Service jeux
RENAULT	2738 WT 62	BOM	26 CV	23.03.1998	Ebouage
IVECO	2965 TV 62	CTTE	9 CV	30.11.2001	Maçonnerie
GOLDONY	3524 VA 62	TRA		15.05.2002	Jardin
CITROEN	3398 VY 62	Jumpy	8 CV	20.04.2004	Espaces Verts
ECIM	3525 VA 62	REM			Tonne à eau jardin
RENAULT	3959 RW 62	CTTE		14.11.1997	Service technique
RENAULT	3985 RR 62	CTTE	7 CV	31.01.1994	Stade
RENAULT	4039 QM 62	CAM	17 CV	28.07.1994	Evènement
RENAULT	BB- 464-WX	MASTER	10 CV	12.05.2006	Serv. Evènement
IVECO	4342 YH 62	Nacelle	16 CV	20.05.1994	Eclairage public
RENAULT	4345 XA 62	MASCOT	10 CV	18.05.2006	
DEVES	4349 SM 62	Remorque			Stade
KUBOTA	4567 SM 62	KUBOTA	7 CV	26.05.1999	Jardin
KUBOTA	4683 XC 62	Tracteur	5 CV	06.07.2006	Jardin
LIDER	4748 RL 62	REM		05.11.1996	
RENAULT	4916 SP 62	VP	8 CV	29.07.1999	Minibus 9 places
RENAULT	AJ-521-MC	TRAFFIC	8 CV	01.06.2007	Serv. Jeunesse
KUBOTA	5078 NA 62	TRA	5 CV	27.04.1988	Jardin
RENAULT	5321 RR 62	CTTE	10 CV	05.10.1995	VASMU
JOCQUIN	5473 PG 62	REA		24.05.1995	Jardin
RENAULT	5918 WL 62	MASTER	7 CV	03.05.2001	Ville Propre
PEUGEOT	6065 WN 62	CTTE	8 CV	18.07.2005	Serv. Menuiserie
DEVES	6370 XB 62	SREA		15.06.2006	Stade
PEUGEOT	6421 VC 62	PARTNER	5 CV	23.07.2002	Serv. peinture
RENAULT	6570 XP 62	MASTER	8 CV	30.06.2005	Espaces Verts
AMCANOVAL	6715 PR 62	REM		22.05.1992	Trs tondeuses + brigades vertes
DIGUE	6729 YQ 62	Caravane		11.05.1978	Serv. Jeunesse
RENAULT	6839 SZ 62	CTTE	7 CV	05.05.2000	Serv. Jeunesse
PEUGEOT 206	6878 XN 62		6 CV	03.03.2001	Serv. Technique
RENAULT	7143 XR 62	MINIBUS	8 CV	26.07.2007	Serv ; Jeunesse
PEUGEOT	7210 WV 62	PARTNER	8 CV	26.01.2006	Serv. Forge
RENAULT	7428 WL 62	MASTER	7 CV	20.05.2005	Jardin
AGRIMAT	7745 SK 62	SREA		29.03.1999	Tonne à eau ST
CHAMPENOIS	8486 QR 62	REM		11.10.1985	Jardin
MASSEY FERG.	8596 WM 62	TRA	24 CV	22.06.2005	Plage
RENAULT	8732 SL 62	CTTE	7 CV	27.04.1995	Espaces verts
RENAULT	8972 VR 62	206	6 CV	21.10.2003	Serv. sports
RENAULT	9736 XW 62	MASCOT	10 CV	13.10.2005	Serres municipales
IVECO	9799 TR 62				Fourgon cantine

Tonne à eau	9981 SB 62				Jardin
KARCHER	Balayeuse aspiratrice	40036673593		28.05.2003	Ville propre
SWINGO 225	1701985	Balayeuse		06.09.2006	Ville propre
PEUGEOT	Y927X	Scooter	3,1 CV	2007	Serv. jeunesse
PEUGEOT	Y794S	Scooter	3,1 CV	2007	Serv. jeunesse
PEUGEOT	Y804S	Scooter	3,1 CV	2007	Serv. Jeunesse
MOTOBECANE	5563010	Mobylette			Police Municipale
MOTOBECANE	3004974	Mobylette			Police Municipale
AGRIA	Débroussailluse avec faucheuse à fléau				Jardin
KUBOTA	52833	Motoculteur			Jardin
ISEKI	111111			03.06.1994	Tondeuse Frontale
KUBOTA	Tracteur				
KUBOTA	3060	Micro tracteur			Stade
Chenilare	CASE				
KIBOTA	TF 60	Motoculteur			Jardin
KUBOTA	TF 65				Jardin
KUBOTA	50034				Jardin
KUBOTA	1860	Micro tracteur	16 CV		Stade
KUBOTA	31902	TRA			
MASSEY FERGUSSON		TRA	80 CV		
Vélo électrique				07.10.2008	Serv. Techniques
Laveuse BOSHUNG	Balayeuse				Ville propre
LAND ROOVER	AV-341-LY	CTTE	8 CV	27.06.2010	Plage
IVECO	AG-798-WK	BOM	21 CV	28.04.1998	Ebouage
PEUGEOT	AB-717-ST	PARTNER	6 CV	02.07.2009	Police Municipale
Same explorer 85	AB-313-JL	TRA	16 CV	19.06.2009	Jardin
DEVES	AB-240-LH	SREA – Benne		23.06.2009	Stade
KUBOTA	AB-818-AT	TRA	9CV	04.06.2009	Stade
Remorque	AB-800-AT	SREA		04.06.2009	Stade
YAMAHA	AA-785-HE	Scooter	1 CV	30.04.2009	Service courrier
DACIA LOGAN	AA-021-NS	CTTE	9 CV	13.05.2009	Ville propre
DACIA LOGAN	AA-857-NR	CTTE	9 CV	13.05.2009	Serv. Maçonnerie
IMV	AY-824-XP	Caravane		27.12.1979	Service Jeunesse
PORTE BATEAUX					
POZOSSOL-remorque	AR-197-QV	SREA		05.05.2010	Serres municipales
RENAULT MASCOT	BN-464-QH	CAM	7 CV	15.09.2006	Serres municipales
Massey Ferguson	BD-722-WN	TRA		29.12.1998	Ville propre
Mini-pelle	1228450			2011	Ateliers Municipaux
RENAULT	BR-904-NW	Mini-bus	8 CV	07.07.2011	Service jeunesse
RENAULT	BR-163-NX	Mini-bus	8 CV	01.07.2011	Service jeunesse
RENAULT	BV-567-NV	CTTE	8 CV	23.11.2007	
PEUGEOT	1152 VY 62	PARTNER			Electricité
PEUGEOT	AC-139-TD	206			Service courrier

Matériel divers :

- 20 tondeuses (tonte espaces verts et stades)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ARRETE - SIGNATURES	D1 D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Base notifiées (si connues à la date de vote)	Variations des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variations des taux (N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	8 646 000,00	0,05%	29,13 %	0,00 %	2 518 580,00	0,05 %
TFPB	7 148 000,00	3,50%	45,26 %	0,00 %	3 235 185,00	3,50 %
TFPNB	7 800,00	2,63%	81,30 %	0,00 %	6 341,00	2,63 %
CFE						
TOTAL	15 801 800,00				5 760 106,00	

D2 - ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice	33
	Nombre de membres présents
	Nombre de suffrages exprimés
	VOTES : Pour
	Contre
	Abstentions
	Date de la convocation	13/04/2012
Présenté par	Monsieur LE MAIRE	(1),
A	LE PORTEL	Le 19/04/2012
	LE MAIRE	(1),
Délibéré par le	CONSEIL MUNICIPAL
(2), réuni en session	ORDINAIRE
A	LE PORTEL	Le 19/04/2012
	Les membres du	CONSEIL MUNICIPAL (2)

Certifié exécutoire par	Monsieur LE MAIRE
(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le	, et de la publication le
A	LE PORTEL	Le 19/04/2012

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante;